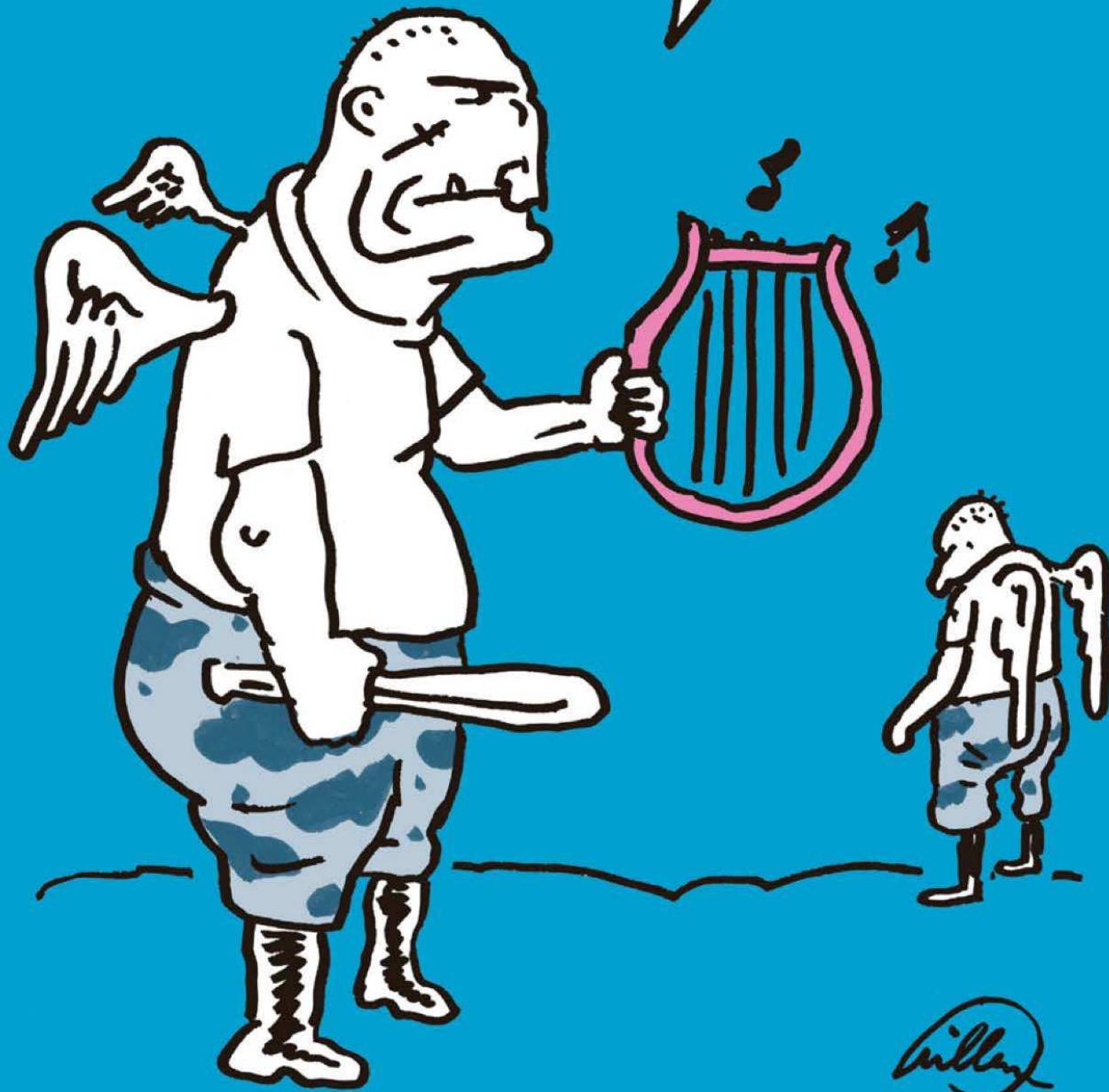


CHARLIE HEBDO

4 mars 2015 / N° 1180

LE FN NE FAIT PLUS PEUR

DÉ DIABOLISÉ À FOND!



► ENTRETIEN AVEC...



MAÎTRE HENRI LECLERC

“LE DÉLIT DE PAROLE RACISTE DOIT RESTER DANS LE DROIT”

Suite aux événements du mois de janvier dernier, le gouvernement travaille sur un plan global de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, qui devrait aboutir à la sortie du droit de la presse (et donc de la loi du 29 juillet 1881) du délit et de la répression de la parole raciste et antisémite pour les intégrer au Code pénal, comme cela a déjà été le cas pour l'apologie du terrorisme. Compte tenu des circonstances exceptionnelles de ce début d'année, l'application de ce transfert du droit de la presse au droit pénal a été immédiate et a conduit à des condamnations sévères. Des voix s'élèvent contre le démantèlement de la loi de 1881, qui assure des garanties procédurales spécifiques au profit de la loi pénale. Parmi ces voix, celle de M^e Henri Leclerc, avocat pénaliste et président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme.

CHARLIE HEBDO : Le plan global de lutte contre le racisme et l'antisémitisme pourrait laisser croire à un vide juridique en la matière...

► Henri Leclerc : Les expressions racistes et l'incitation à la haine raciale sont traitées dans la loi du 29 juillet 1881. Elles y sont entrées en 1972. Le texte prévoit des sanctions assez lourdes, s'agissant de ces infractions. Seulement, c'est une loi sur la presse, et le gouvernement est sensible à une formulation qui est celle d'un certain nombre d'associations, en particulier de la LICRA, qui est une formulation constante, selon laquelle le racisme n'est pas une opinion, mais un délit. Je prétends, moi, que cette formulation est une stupidité juridique. La loi sur la presse réprime un délit, un délit défini comme tel, et non une opinion. La loi de 1881 va même plus loin que le délit, elle désigne le crime. L'article 23 dit que les personnes dont la provocation à la haine raciale a été suivie d'effets sont considérées comme complices de celles qui ont commis le crime. En application de ce principe, les juges peuvent condamner à perpétuité. !!!!



Je ne suis pas contre une augmentation des peines, je suis même pour qu'on les applique. J'ai moi-même intenté beaucoup de procès pour abus racistes. Un jour, j'en ai eu marre de faire condamner Jean-Marie Le Pen à seulement

1 000 euros d'amende. Il s'en fout, Jean-Marie Le Pen, de 1 000 euros d'amende. Je suis également tout à fait pour généraliser la caractérisation raciste comme circonstance aggravante d'une infraction.

LE RACISME EST UN CRIME



La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse est le texte fondateur de la liberté d'expression. Inspirée de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen — « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi » —, elle en fixe les limites.

Le 1^{er} juillet 1972, le législateur, dans sa lutte contre le racisme, a fait le choix d'intégrer le délit de provocation à la haine raciale au texte de 1881. La loi Perben intégrait un alinéa 5 à l'article 24 existant : « Ceux qui, par l'un des moyens énoncés à l'article 23, auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une

ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 2 000 francs à 300 000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement. » Les termes sont restés identiques jusqu'à ce jour, seule la peine a changé : « Seront punis d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement. »

Le plan global de lutte contre le racisme et l'antisémitisme sur lequel travaille actuellement le gouvernement vise à sortir la répression de la parole raciste et antisémite du droit de la presse pour l'intégrer au droit pénal, ainsi qu'à généraliser la caractérisation raciste et antisémite comme circonstance aggravante d'un délit.

Le Code pénal intègre déjà le racisme. Son article 132-76

prévoit l'aggravation d'un crime ou d'un délit lorsqu'il est précédé, accompagné ou suivi de propos, écrits, images, objets ou actes racistes. Par ailleurs, la discrimination commise à l'égard d'une personne physique à raison de son origine par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions

ou de sa mission, constitue un délit (articles 225-1 et 432-7 du Code pénal).

L'apologie du terrorisme, inscrite comme le racisme à l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881, a déjà fait l'objet d'une intégration au Code pénal par la loi du 13 novembre 2014, relative au renforcement des dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme. L'article 421-2-5

dispose que « le fait de provoquer directement à des actes de terrorisme ou de faire publiquement l'apologie de ces actes est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. Les peines sont portées à sept ans d'emprisonnement et à 100 000 euros d'amende lorsque les faits ont été commis en utilisant un service de communication au public en ligne. Lorsque les faits sont commis par la voie de la presse écrite ou audiovisuelle ou de la communication au public en ligne, les dispositions particulières des lois qui régissent ces matières sont applicables en ce qui concerne la détermination des personnes responsables ».

Cette intégration au Code pénal a permis les comparutions immédiates et les jugements expéditifs de ces dernières semaines. Jusqu'à présent, la loi de 1881 offrait des garanties procédurales spécifiques. Elle supposait surtout de prendre le temps.

S. V.

L'ÉTAT DU DROIT

DE LA PRESSE »

En quoi transférer le délit et la répression de la parole raciste de la loi de 1881 dans le Code pénal porterait-il atteinte à la liberté d'expression ?

La loi de 1881 est peut-être vieille, archaïque, mais il n'en demeure pas moins qu'elle protège la liberté d'expression. Sous la Révolution française, Marat a dit : « La liberté de tout dire n'a d'ennemis que ceux qui veulent se réservé la liberté de tout faire. Quand il est permis de tout dire, la vérité parle d'elle-même et son triomphe est assuré. » La formule retenue est finalement moins absolue, c'est celle de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. » « Un des droits les plus précieux », la formule est importante. Si le délit de la parole raciste sort de la loi de 1881, ce principe fondamental est en danger. La Cour européenne des droits de l'homme précise que la liberté vaut pour les idées qui choquent, heurtent, inquiètent l'Etat ou une fraction quelconque de la population. La logique juridique n'est pas la même pour un délit ordinaire que pour une infraction de droit commun. À Paris, la tâche revient aux juges de la 17^e chambre du tribunal correctionnel, ils savent qu'ils sont faits pour ça, pour le droit de la presse, et ils se forment en conséquence. D'autres magistrats seront moins subtils. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe avec l'apologie du terrorisme, qui est devenue un délit de droit pénal général. Quel est le résultat ? Des poursuites imbéciles contre des ivrognes, des enfants convoqués devant les juges des enfants, des personnes condamnées à six mois de prison, jugées dans les trois heures, en comparution immédiate.

Peut-être la répression est-elle la solution, peut-être serait-elle plus efficace si elle relevait du droit pénal ?

Personne ne peut se satisfaire d'une répression à tous crins, d'une répression sans limites. La Cour européenne des droits de l'homme, en plus de dire que la liberté vaut pour les idées qui choquent, heurtent, inquiètent l'Etat ou une fraction quelconque de la population, précise que, sans le pluralisme, la tolérance et l'esprit d'ouverture, il n'y a pas de société démocratique. L'expression des



« Mettre une idée mauvaise en prison, c'est lui donner de la force. »



idées, c'est le fondement de la démocratie. Pas la répression, qui est jetée comme réponse à un problème de société grave : le racisme. On croit qu'en le réprimant on fait quelque chose, or on ne fait rien. Il faut rechercher les causes de ce mal. J'ai passé ma vie à me battre contre le racisme. À chaque fois, j'obtenais contre le prévenu une sanction symbolique. Je veux bien que cette sanction soit augmentée, qu'elle soit effective, mais qu'elle reste dans le droit de la presse. Parce que ne plus vouloir traiter le racisme comme une expression mais comme un fait, c'est se tromper.

Si le plan global de lutte contre le racisme et l'antisémitisme devenait une loi, sera-t-elle de circonsistance ?

Ce plan est une mesure pour répondre à une situation particulière. Ce serait une loi de circonsistance, pas tout à fait comme les lois de Sarkozy, qui répondent à des émotions, mais presque. Les lois de circonsistance sont de mauvaises lois, j'en suis convaincu. C'est une réponse trop facile : faire une loi répressive qui laisserait croire aux citoyens qu'on a porté un coup au mal. C'est une illusion.

La préoccupation est pourtant grandissante : montée de l'antisémitisme, du racisme antimusulman...

Je crois, moi, que la préoccupation est minoritaire : 30 % de la population vote FN. Cette préoccupation est actuellement celle des juifs et des musulmans. Elle est la mienne et celle des militantes des droits de l'homme. Il faudrait qu'elle le soit pour tout le monde. L'important est de rétablir la valeur essentielle du respect de l'autre. Ce n'est pas en réprimant qu'on la restaurera le mieux. Mettre une idée mauvaise en prison, c'est lui donner de la force. Il existe une forme de solidarité avec ceux qui sont sanctionnés pour leurs idées. Le but serait de convaincre tout le monde que le racisme et son expression sont une saloperie. Expliquer que l'aniracisme est une valeur fondamentale. Peut-être à l'école. C'est facile auprès des petits, ils ne sont jamais racistes...

Ce qui est sûr, c'est que j'en veux au gouvernement de dire que c'est parce que le délit de parole raciste est dans le droit de la presse qu'il n'est pas réprimé. Il fest, et peut l'être mieux sans le sortir de la loi.

Propos recueillis par Sigolène Vinson



► L'ÉDITO PAR RISS

IL FAUT SAUVER L'ISLAM DE FRANCE

Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, a lancé la semaine dernière un projet ambitieux, celui de créer une instance de dialogue avec toutes les tendances de l'islam de France afin de rapprocher le monde musulman des valeurs de la République. Depuis le temps qu'on nous faisait miroiter ce beau projet, on commençait à ne plus y croire. Le Conseil français du culte musulman (CFCM), qui avait été créé pour atteindre cet objectif, n'y était jamais parvenu. Pas assez représentatif, pas assez indépendant de certains pays du Maghreb. Cette deuxième tentative sera-t-elle la bonne ? Réformer une religion est déjà un peu surréaliste, autant essayer de réformer l'astrologie, l'alchimie ou la pataphysique. Mais ne soyons pas ironique et faisons l'effort d'y croire un minimum.

Car comment fait-on pour réorganiser une religion ? Si l'on devait réorganiser la religion catholique, en quoi cela consisterait-il ? Unifier la longueur de tous les crucifix de France ? Exiger des petits jésus dans les crèches tous identiques, avec les mêmes joues roses et les mêmes fesses rondes, pour qu'il n'y ait pas de jaloux ? Un seul jésus par crèche, et pas un de plus ? Et pour le judaïsme ? Des torahs traduites en corse, en breton, en basque ou en alsacien ? Des menorah limitées à sept branches, et pas une de plus ? Comment réformer une religion sans que cela ressemble à une directive de Bruxelles ?

Le monde musulman, qu'on nomme paresseusement « communauté musulmane », est en réalité impossible à définir de manière précise. Il y a presque autant d'islams qu'il y a de pratiquants. Chacun s'est fabriqué son mode d'emploi du Coran adapté à l'intensité de sa foi et à son petit confort intellectuel. Ce qu'on appelle « islam de France » est un monde divers, varié, hétérogène et cacophonique. Entre l'islam à papa vieux jeu, l'islam des barbus, celui des grenouilles de bénitier voilées et l'islam laïc des modernes, l'islam de France ressemble au rayon bricolage du BHV : on trouve tous les modèles de vis et d'écrans possibles et imaginables. Alors comment « réformer » ce sympathique bazar qu'est, ouvrez les guillemets, « l'islam de France » ?

Le non-dit de ce débat, c'est que derrière le mot « réforme » s'en cache un autre : la trouille. La trouille grandissante dans les têtes de voir triompher un islam politique qui défie les valeurs de la démocratie au point d'entraîner les esprits les plus faibles sur la voie du fanatisme et du terrorisme. Qui trouvera

la formule magique pour décanter le bon cholestérol du mauvais cholestérol, le bon islam, soluble dans la démocratie, du mauvais islam, qui veut faire disparaître tout ce qui ne lui ressemble pas ? Comment savoir si votre voisin de métro au front calleux et au menton barbichu est un honnête citoyen ou un fanatique qui s'apprête à tirer dans la foule ? L'ambiance actuelle ressemble peu à peu à celle des États-Unis des années 1950, plongés dans la paranoïa anticommuniste du maccarthysme, où derrière

chaque citoyen américain se cachait peut-être un agent soviétique attendant le bon moment pour saboter une usine de hamburgers ou déverser de la mort-aux-rats dans les cuves d'une usine de chewing-gum.

Ce projet gouvernemental va devoir affronter un problème plus délicat : celui de l'incurie des responsables du culte musulman en France. Idéalement, ce sont les musulmans eux-mêmes qui auraient dû trouver les solutions pour réformer et moderniser leur religion. Mais l'Etat est une fois de plus obligé de s'y coller, et c'est un peu la honte pour tous ces responsables religieux, incapables d'être à la hauteur des enjeux. On s'en était déjà aperçu depuis longtemps.

En 2006, au moment du procès des caricatures, le dessin représentant Mahomet avec une bombe dans le turban avait ulcéré plus que tous les autres les responsables du culte musulman en France. Au lieu de s'interroger pour savoir si effectivement l'islam ne pouvait pas être parfois à l'origine d'une certaine violence, ils préféraient balayer cette question d'un revers de manche en hurlant à la provocation et à la stigmatisation. Ce vocabulaire démagogique allait servir de bouée de sauvetage aux religieux musulmans de France pendant dix ans. Désormais, la moindre question sur les excès de l'islam devenait une « provocation », la moindre interrogation sur les dérives de certains musulmans était une « stigmatisation ». Pendant près de dix ans, les responsables du culte musulman se sont cachés derrière ces mots pour fuir la réalité d'un islam sens dessus dessous. « L'islam est une religion de paix, l'islam est une religion de paix, l'islam est une religion de paix, l'islam est une religion de paix... », était répété en boucle comme méthode Coué pour s'interdire de penser qu'elle pouvait aussi devenir parfois une religion de guerre.

Aujourd'hui, avec tous ces jeunes qui partent faire le djihad à l'étranger, ces manœuvres pour regarder ailleurs ne marchent plus. L'Etat et les pouvoirs publics interviennent en urgence auprès de l'islam de France comme auprès d'un patient dans le déni de sa maladie et qui a toujours refusé de prendre ses comprimés.

A l'image du recteur de la Grande Mosquée de Paris sur les marches de l'Elysée, un bras sur sa canne et l'autre soutenu par un fidèle, l'islam de France a la tête qui se dilate, le foie qu'est pas droit et le coccyx qui se dévisse.

« La guerre est une chose trop sérieuse pour être confiée à des militaires », disait Clemenceau, la religion est une chose trop sérieuse pour être confiée aux religieux, pourrait-on répondre en écho. Ce dont l'islam en France a besoin, c'est moins de religieux cacochymes, d'imams démagogues usés jusqu'au trognon que d'intellectuels, de philosophes, d'écrivains, d'esprits libres pour dire les mots que personne ne veut entendre, pour écrire les phrases qu'aucun ne veut lire sur l'état d'une religion au cœur d'une tempête planétaire. Sans ce préalable, tout ne sera que bavardage, et dans dix autres années un autre ministre de l'Intérieur lancera à son tour, comme tous ses prédécesseurs, le énième grand chantier pour « consolider un islam fidèle aux valeurs de la République ». Si elle existe encore... ■

AU BOUT DU TUNNEL... LA FRANCE AU BOUT DU TUNNEL... LA FRANCE

DÉPARTEMENTALES

CONTRE LE FN: CHANGER DE LOGICIEL

Les propos tenus par le président du CRIF, Roger Cukierman, sur les actes antisémites et le FN ont fait des vagues. Plutôt que de surfer sur lesdites vagues, il vaudrait bien mieux s'occuper de ce que dit et fait réellement le FN. C'est à cette seule condition qu'on le combattrra efficacement.

Elon Roger Cukierman, «toutes les violences antisémites aujourd'hui sont commises par des jeunes musulmans». Propos excessifs, mais qui ont immédiatement déchaîné le chœur des pleureuses enferrées dans le déni de réalité. La réalité? Les actes antisémites les plus graves, terroristes et/ou homicides, sont effectivement commis au nom de l'islam radical par des individus nés en milieu culturellement musulman. Youssouf Fofana, Mohamed Merah, Mehdi Nemmouche, les auteurs des attentats de janvier : voilà ce qui fait peur à juste titre, aux Juifs français. Le type d'actes antisémites que l'extrême droite continue à commettre ne peut être ressentir ni par eux ni par l'ensemble des Français comme un danger physique aussi grave. Lettres anonymes, tracts, actions de groupuscules fascistes, débordements sur le Net : la dissymétrie entre cela et le danger terroriste islamiste saute désormais aux yeux et rend nécessaire la refondation du discours d'opposition au FN.

On pourrait commencer par changer les étalons de mesure du danger frontiste. Ainsi, le fait que l'antisémitisme soit devenu marginal dans le discours officiel du FN ne le «normalise» pas pour autant. Pas davantage que lorsqu'en 2007, sous l'influence d'Alain Soral, la sourdine qu'il avait mise à son obsession de l'islam ne le rendait acceptable. Pour le juger, il

Le CRIF intraitable avec Marine Le Pen.



faut regarder le cœur de son projet politique : le refus de l'égalité. La ligne de partage entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas reste la préférence nationale. Il faut donc réaffirmer que tous ceux qui séjournent ici et contribuent par leur travail, leurs impôts, leurs cotisations sociales à faire la France ont les mêmes droits économiques et sociaux.

NE PLUS REGARDER EN ARRIÈRE

L'autre mesure de ce qu'est le FN, c'est ce qu'il fera des «petits», des «sans», qu'ils appartiennent à une minorité visible ou non. On glose beaucoup sur les filiations historiques du parti et les «dérapages» de ses candidats, mais c'est au quotidien de la gestion des villes FN qu'il faut s'intéresser. Avec ce constat : le petit peuple prend cher. Fermerture d'un centre social à Fréjus, fin de la gratuité des cantines scolaires au Pontet (mais 44 % de hausse des indemnités du maire!), fin de l'étude surveillée du matin dans les écoles de Béziers... Ce sont les plus modestes qui trinquent, indépendamment de leur origine ou religion. Le FN ne ferait pas moins pour eux que les autres? Dans les villes qu'il dirige, si.

Feraient-il au moins en sorte que les citoyens soient plus écoutés? Bien sûr, vous dira-t-il : la démocratie directe, le modèle suisse... Mais,

outre que la Confédération helvétique laisse plus de pouvoir à l'UBS et à la bourgeoisie d'affaires qu'à la caissière de chez Migros, il y a maldonne sur le mode de participation aux affaires que le FN entend instaurer. Il pourrait en effet convoquer les Français tous les quatre matins par référendum et en même temps supprimer les conseils de quartier, les expériences de budget participatif, les subventions des associations. Le corps électoral serait appelé aux urnes comme on appelle à se rendre aux commémorations : une fois que c'est fini, chacun rentre chez soi content du devoir accompli, en sachant que rien ne changera.

Un dernier point : arrêtons de comparer Marine Le Pen à son père. Un jour, celui-ci quittera la scène pour de bon. Plus de petites phrases, d'allusions complotistes, de divergences avec sa fille dont on peut faire des jours durant l'hexagone. On ne pourra éternellement comparer la parole du parti à ce que disait le défunt dans des temps déjà lointains, les années 1980... L'hypothèse d'un FN parvenant au pouvoir, au moins local ou régional, est désormais vraisemblable. Elle ne sera contrecarrée que si nous cessions de regarder dans le rétroviseur pour nous mettre à lire enfin son programme de 2015 et à le démonter en faisant de la politique.

Jean-Yves Camus

► EN BREF

HARO SUR GUANTÁNAMO

Deux anciens détenus de Guantánamo, blanchis depuis leur détention par la justice française, se battent toujours pour que le système des camps X-Ray puis Delta soit reconnu hors la loi. L'avocat de Mourad Benchellali et de Nizar Sassi, William Bourdon, a ainsi engagé à Paris une bataille de procédure pour que le général Miller, le grand chef de Guantánamo entre 2001 et 2004, c'est-à-dire quand ses clients y étaient internés, soit entendu par la juge qui instruit une enquête pour «séquestration suivie de torture». Pour se souvenir un peu des interrogatoires menés sous la houlette de Miller, un officier rapportait dans un rapport au Sénat américain de 2008 les propos de ce joyeux drille : «Regardez, vous devrez les traîter comme des chiens. S'ils se sentent supérieurs à des chiens, vous avez perdu le contrôle de votre interrogatoire.» Ce jeudi 5 mars aura lieu l'audience de la cour d'appel, qui examinera le refus de la juge de se lancer aux trousses du général — selon un mail figurant dans le dossier, le but de la magistrature était «de fermer ce dossier qui est ancien». Ce qu'elle vient de

MARINE LE PEN AU SALON DE L'AGRICULTURE



de mineraux, continue de faire des siennes. Uramin, la petite société qui comportait ces mines et était cotée à la Bourse de Toronto, avait été achetée par Areva par le biais d'une OPA, chaque actionnaire étant alors grassement indemnisé. Sollicité il y a quelques mois par la brigade financière pour remettre la liste de ces heureux bénéficiaires, le groupe nucléaire n'avait pas hésité à répondre qu'il ne la détenait plus. Curieux tout de même, mais bon... En tout cas, la liste est soudain parvenue à Charlie et à la brigade financière. On y trouve nombre de sociétés planquées dans divers paradis fiscaux. Ainsi que de grandes banques qui détiennent les titres pour le compte de clients : BNP Paribas, Crédit agricole, Crédit suisse ou Goldman Sachs, la même qui déconseille pourtant plus tard à EDF de s'engager aux côtés d'Areva dans... Uramin ! Areva, sollicitée, n'a pas souhaité expliquer la perte de ces listes, mais, visiblement, elles avaient du sens. L. Léger

DE QUOI LA FRANCE RURALE A PEUR?



faire! Si la cour ordonne l'audition de Miller, la procédure sera rouverte. Sinon, l'avocat se promet de demander de nouveaux actes d'instruction lors d'une audience d'appel ultérieure. Avec au moins l'envie de chercher noise aux instigateurs d'une gigantesque prison illégale.

LES AMIS DE MES AMIS...

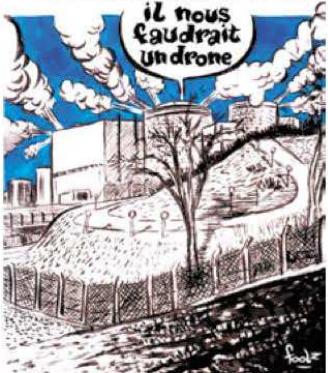
Une drôle de surprise est en train de tomber sur la tête des salariés du Centre Pompidou : la plus que probable nomination à sa tête (l'actuel président, Alain Seban, devant bientôt laisser son fauteuil) d'Eric de Chassey, le président de la Villa Médicis, une jolie sinécure française en terre italienne, où il avait été nommé en 2009 par Frédéric Mitterrand, et donc sous le règne de Sarkozy. Pas de quoi visiblement

empêcher Hollande de le choisir pour diriger l'un des musées les plus visités de France, mais c'est de notoriété publique : la femme de De Chassey, la comédienne Anne Consigny, est, soit dit en passant, une excellente amie de Julie Gayet. Mais cela n'a rien à voir. Comme le fait que le directeur de cabinet de Fleur Pellerin est l'époux de la plus proche collaboratrice de De Chassey à la Villa Médicis. Tout cela n'a rien à voir. Mais les employés de Pompidou seront probablement heureux de le savoir...

URAMIN, LA LISTE DES ACTIONNAIRES DISPARUE

Encore et toujours, le scandale des mines d'uranium acquises par Areva en 2007 pour quelque 2,5 milliards de dollars, alors qu'elles contenaient plus de vent que

Fessenheim Peine à Localiser ses fuites. Il nous faudrait un drone.



60 % DES FRANÇAIS PRONOSTIQUENT L'IMPLOSION DU PS. ET 40 % L'EXPLOSION DU FN

► ENQUÊTE

BIENS MAL ACQUIS

LA MÉMOIRE TRÈS SÉLECTIVE DE L'ONCLE DE BACHAR

Rifaat al-Assad, qui se dit « descendant de la famille du Prophète » – rien que ça ! – et remercie Mitterrand de l'avoir accueilli en France, est soudain moins bavard dès qu'il s'agit d'évoquer son patrimoine, ses millions, ses impôts...

La vie est tellement simple quand on ne s'occupe pas des choses matérielles. Il y a de quoi, en effet, envier Rifaat al-Assad à la lecture de son audition dans le cadre de l'enquête sur ses « biens mal acquis » : en résumé, l'argent, les hôtels particuliers, les financements, tout ça ne m'intéresse pas, je ne vis que pour la politique. Le procès-verbal, dévoilé par *Charlie* et transmis en haut lieu tant le sujet est sensible, a dû faire marrer. Entendu le 30 janvier dernier par les douanes judiciaires, missionnées par le juge Van Ruymbeke, pour faire la lumière sur l'origine de son patrimoine, le vieux monsieur de 77 ans, homme de fer dans une Syrie présidée alors par son frère Hafez al-Assad, responsable des massacres des Frères musulmans dans les années 1980, semble vivre sur une autre planète.

Issu d'une famille « ni riche ni pauvre », descendant carrément « du Prophète », assure-t-il, il a, depuis qu'il a quitté la Syrie, en 1984, accumulé un tas d'hôtels particuliers, d'immeubles, d'appartements, de terrains en France, en Espagne et ailleurs, comme *Charlie* l'a déjà raconté. Avec quel argent ? Quand il a quitté Damas, Rifaat al-Assad n'avait « rien », explique-t-il aux douaniers. Il reste vice-président de Syrie sans savoir pourquoi, assure qu'il a présenté sa démission « une cinquantaine de fois », mais que son frère n'a rien voulu entendre. Il acquiert des propriétés, mais n'a « rien » géré. « Moi, je ne sais pas faire. Je n'ai jamais vu un notaire. Les autres faisaient les papiers pour moi. » Il ne sait absolument pas « par quels fonds » tout ça a été financé, ne connaît même pas « le nom d'une société » — la galaxie al-Assad en détient pourtant des dizaines. A-t-il aujourd'hui des comptes bancaires en France ou ailleurs ? « J'ai un avocat qui s'occupe de ça. » Point barre. Qu'a-t-il fait des dizaines d'appartements achetés dans les beaux quartiers de Paris (un ex-collaborateur assure que beaucoup d'entre eux auraient été loués sans être déclarés, mais l'enquête n'a pas encore exploré cette piste) ? Aucune idée, « on m'apporte des papiers pour signer et je signe. Je ne sais pas payer, même le restaurant ». Pour résumer : « Je n'ai jamais possédé quelque chose. » Un descendant du Prophète ne va quand même pas s'abaisser à ça... « Je m'occupe uniquement de politique », balai-t-il. Tellelement plus noble...

Seule précision que l'oncle de Bachar daigne livrer : le rôle du roi Fahd d'Arabie saoudite et du prince héritier d'alors, Abdallah, futur monarque, avec qui il s'est lié d'amitié « par la chasse » et qui de surcroît était « contre les Frères musulmans ». Ils ont beaucoup payé pour la Syrie de Hafez. « À chaque fois que la Syrie avait besoin de quelque chose, on me missionnait pour aller demander à Abdallah. » Après qu'il s'est exilé, les Saoudiens « ont décidé de prendre en charge tous



[ses] frais et de subvenir à [ses] besoins ». On lui offre ainsi un petit hôtel particulier avenue de Lamballe, à Paris XVI^e, et à Taverny (Val-d'Oise), plusieurs maisons en région parisienne où sont installées les familles de sa suite. Les avocats de Rifaat — qui n'ont pas souhaité faire de communiqués pour *Charlie* — produisent aussi la copie d'un chèque de 10 millions de dollars offerts à l'époque par Abdallah, et devraient apporter de nouveaux éléments. Mais, pour l'instant, pas de preuves supplémentaires de l'origine des fonds. Un chercheur entendu par les douaniers suggère que l'oncle de Bachar a pu plutôt profiter de divers trafics alors qu'il était à la tête des terribles Brigades de défense syriennes, mais les investigations auront du mal à le déterminer, tant les faits sont lointains.

CE « GENTIL » MITTERRAND

À moins de croire en la multiplication miraculeuse des bifonds, les enquêteurs semblent douter du fait que 10 millions de dollars aient suffi à faire vivre en Suisse puis en France plusieurs centaines de Syriens exilés avec Rifaat, quand ce dernier n'a pu rentrer en Syrie sur ordre de son frère, puis lui permettre d'acquérir pour lui ou sa famille un portefeuille immobilier aujourd'hui valorisé une petite fortune : selon un rapport de la Direction nationale d'enquêtes fiscales (DNEF) daté de 2014, la valeur nette du patrimoine — en France, sans parler du reste — de la famille doit être évaluée à quelque

90 millions d'euros en moyenne, dont 53 détenus par Rifaat via des sociétés. Bercy subodore l'existence d'une minoration fiscale des biens. Et le juge pourrait s'intéresser particulièrement à la distribution d'argent liquide qui a longtemps servi à rémunérer la famille al-Assad à Paris et la suite, comme *Charlie* l'a déjà révélé, du fric retiré chaque mois dans un guichet bancaire parisien ou rapporté d'Espagne en cash.

Mais les souvenirs reviennent à Rifaat dès que les sujets vulgaires sont laissés de côté. Son mariage arrangé à l'âge de 14 ans, ses études de philo à Damas et d'économie à Moscou, les difficultés du parti Baas dans la Syrie d'avant les Assad, les amateurs d'histoire seront servis. Convaincu par Mitterrand, il s'installe en France. « Le général Lacoste et monsieur de Grossouvre sont venus plusieurs fois me voir », alors qu'il se languit à Genève et que la porte de Damas lui est désormais fermée. « Mitterrand n'a fait plusieurs propositions, comme accorder un séjour à toute la famille. Il nous a octroyé des permis de port d'armes, des agents de sécurité. Il a été très gentil. » C'est le moins qu'on puisse dire, et cette histoire d'amour connaît son apogée avec la remise du ruban de grand officier de la Légion d'honneur... Depuis, Rifaat al-Assad n'est plus résident français et se plaint de l'attitude d'opposants syriens qui essaient de le « déstabiliser » en utilisant la justice « à des fins personnelles ». Mieux encore : « Ceux qui me font ce procès, ce sont les mêmes qui tuent des gens en Syrie aujourd'hui. » Alors, là, on ne se marre plus. On s'apitoie.

Laurent Léger

► À LA MANIVELLE
GÉRARD BIARDMÉMORIAL
ET MÉMOIRE COURTE

Ce n'est pas le moment de parler du dessin de presse. On pensait pourtant que c'était le moment où jamais de débattre, d'exposer, d'expliquer. Mais non : le directeur du Mémorial de Caen, Stéphane Grimaldi, a jugé que c'était « inimaginable dans ce contexte », décidant de reporter « *à des jours meilleurs* » les cinquièmes Rencontres internationales du dessin de presse, qui devaient se tenir le week-end dernier dans son musée. Lennui, c'est que, « *dans ce contexte* », les jours meilleurs risquent de se faire attendre un bout de temps. Surtout si l'on donne aux responsables dudit « contexte » l'impression qu'ils sont sur la bonne voie pour parvenir à leurs fins.

Depuis les attentats de Copenhague, on ne compte plus, en France et partout en Europe, les déprogrammations de pièces de spectacles, d'expositions, de films, d'événements culturels, par crainte de « menaces terroristes » ou tout bonnement par souci de ne pas choquer telle ou telle sensibilité. Que ces reculs en rase campagne relèvent de l'autocensure pure et simple ou du « politiquement correct » porté à l'incandescence importe peu, ils constituent, quelle que soit la raison qui les motive, la pire des réponses à apporter au racket totalitaire auquel nous sommes soumis. Et cette dernière annulation en date, venant de la direction d'un lieu hautement symbolique dédié à la mémoire, à la paix et à la démocratie, qui compte une salle dédiée au 11 septembre et qui consacre une large part de son espace à évoquer la lutte contre l'un des pires totalitarismes du

XX^e siècle, est peut-être celle qui laisse le goût le plus amer...

On comprend que Stéphane Grimaldi se soucie de la sécurité de son personnel et de ses visiteurs. C'est tout à fait louable. Il n'empêche qu'en agissant ainsi il laisse entendre aux terroristes islamistes et à leurs commanditaires qu'ils sont dans le vrai, que leur idéologie porte des fruits et qu'ils emploient la bonne méthode. Ce n'est pas le meilleur moyen de les dissuader de continuer leur chantage à la violence et de commettre de nouveaux massacres... On a le droit d'avoir peur des tueurs. Mais on n'a pas le droit de leur laisser croire, de quelque façon que ce soit et pour quelque motif que ce soit, qu'ils ont raison de tuer, que leur stratégie fonctionne.

Il faut cesser de se dire que nous avons affaire à des illuminés ou à des fous furieux. Beaucoup le sont sans doute, mais leurs actes, y compris les plus barbares — surtout les plus barbares —, loin d'être incohérents, répondent à une logique tactique nièurement réfléchie. Et cette tactique est la même que celle qu'utilisent toutes les mafias du monde : la terreur et le racket. Racket qui porte ici sur des valeurs — l'universalisme et la liberté de conscience —, un principe — l'égalité entre les sexes —, un système politique — la démocratie — et un modèle sociétal. Chaque fois que nous nous plions au racket, que nous payons le pizzo en croyant nous protéger, nous abandonnons toujours plus de ces valeurs, de ce principe, de ce modèle et de ce modèle — car le pizzo augmente sans cesse... Jusqu'à ce que, comme le commerçant sicilien ou napolitain, nous nous retrouvions ruinés et contraints de céder la boutique au chef maieux... .

Pour le moment, les jours meilleurs espérés par le directeur du Mémorial de Caen sont fixés à octobre. Espérons que, d'ici là, les maîtres religieux ne seront pas trop gourmands. Espérons aussi qu'il aura mieux pris la mesure du « contexte », mieux identifié sa nature. Sinon, les Rencontres seront de nouveau reportées. Puis reportées, puis définitivement annulées. Et, dans un lointain avenir, un tout aussi lointain successeur de Stéphane Grimaldi ouvrira une nouvelle salle, dans le musée reconstruit, consacrée à la mémoire des dessinateurs de *Charlie Hebdo* et des clients de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes... ■

L'Hérétique de la semaine

LE COURROUX DE BOUDDHA

Les fondamentalistes n'en finissent pas d'être « blessés », et comptent bien le faire payer à qui ne pense pas comme eux. Au Myanmar, le célèbre Buddha-Bar parisien pourraient bien être un blasphème. Depuis décembre 2014, Philip Blackwood, un Néo-Zélandais de 30 ans, ainsi que deux Birman, Htut Ko Ko Lwin et Tun Thurein, croupissent en prison en attendant d'être jugés par le tribunal de Rangoun, où ils risquent jusqu'à deux ans de prison pour « insulte à la religion ». Ils ont été poursuivis par le département des affaires religieuses du Myanmar pour avoir posté sur Facebook une publicité de leur bar, situé dans la capitale birmane, où l'on voit un Bouddha portant des écouteurs. Non, Siddhartha Gautama n'était pas mélomane, et les radicaux de « Mabbata » (Comité pour la protection de la race et de la religion) comptent bien le faire savoir. Le groupe raciste et fondamentaliste a manifesté au lendemain de l'arrestation des trois hommes pour exprimer son « sentiment » d'être « insulté » par l'affiche du bar, fermé depuis. Le même groupe appelle au départ de la minorité musulmane (à peu près 10 % de la population birmane) et n'hésite pas à recourir à la violence pour « épurer la race ». La page Facebook du bar a remplacé l'image blasphématoire par un mot d'excuses, mais cela ne suffit pas aux yeux des nationalistes birman. Racisme et fondamentalisme feront toujours bon ménage. Zineb El Rhazou

Visite en Syrie
Bachar impressionne nos Parlementaires,
et tout ça sans le 49.3

Scènes de la vie culturelle



ÉCOLOGIE

L'ABOMINABLE TUNNEL DU LYON-TURIN

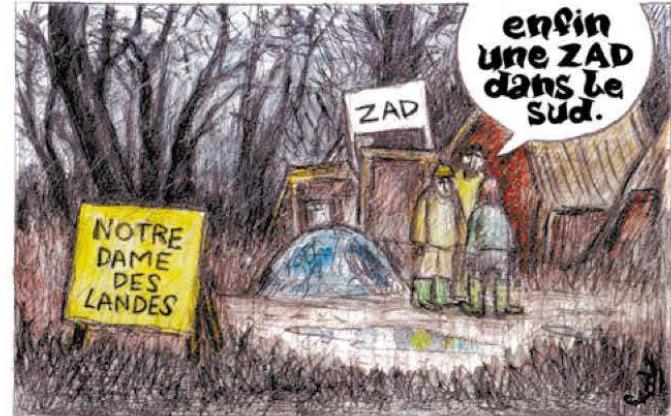
Hollande lance avec ses amis italiens le chantier du siècle. Le percement de la ligne Lyon-Turin — 56 kilomètres sous les Alpes — coûtera, sur le papier, 26 milliards d'euros, et peut-être le double à l'arrivée. Mais le projet est lourdement soupçonné de conflits d'intérêts et de présence mafieuse.

Peut-être une grande bagarre. Peut-être. L'excellent M. Hollande vient de tenir une conférence de presse en compagnie du président du Conseil italien, Matteo Renzi, jumeau de « gauche » du ci-devant Berlusconi. Au programme, l'annonce du début des travaux — prévus en 2016 — de la gigantesque ligne à grande vitesse Lyon-Turin. Audacieusement présentée par ses promoteurs comme « écologique », cette tête d'autoroute ferroviaire pourrait coûter la somme extravagante de 26 milliards d'euros, à laquelle il faudra ajouter les habilius dépassements. Rappelons qu'en 2002 on en était à 12 milliards. En avant vers les 50 milliards d'euros ?

Imaginé à la fin des années 1980, lancé au début des années 1990, le projet est simplement ringard. Il s'agit de creuser un tunnel de 57 kilomètres sous les Alpes — le plus long d'Europe — qui mettrait Paris à quatre heures environ de Milan. La propagande commerciale habille ajoute des bons gros arguments. La ligne désenclaverait, la ligne créerait de la croissance et de l'emploi, la ligne soulagerait la circulation automobile dans les vallées alpines, la ligne permettrait de transporter jusqu'à 40 millions de tonnes de fret par an, qui autrement passerait à dos de camions 38-tonnes. *Ad nauseam*. De nombreuses études interrogent désormais le modèle même des lignes à grande vitesse qui, loin d'irriguer comme promis les territoires traversés, les assèchent irrémédiablement. En outre, les prévisions de l'évolution du trafic de marchandises sont ridiculement surevaluées pour les besoins de la cause. Enfin, la Cour des comptes italienne estime le prix de la corruption à 40 % du montant des appels publics. Mais qu'importe ?

Compte tenu des immenses profits privés en perspective, de grands lobbyistes du BTP aiguissent d'année en année leurs incisives. Côte italienne, la section allant du val de Suse à Turin est confiée à Rete ferroviaire italiana, société créée sur les ruines de la SNCF locale. De nombreuses enquêtes montrent une infiltration de la mafia calabraise dans d'innombrables chantiers en cours. Au moins quatre sociétés — le goudronnage des routes, la restauration des prolos, les clôtures — sont connues pour leurs liens mafieux, sans que cela dérange grand monde.

Côté français, ce n'est pas mal non plus. Le maître d'œuvre est Réseau ferré de France (RFF) et les deux principaux maîtres d'œuvre, les charmants géants que sont Spie Batignolles et Eiffage. Des députés européens écologistes — Michèle Rivasi et Karima Delli — ont saisi l'OLAF (Office européen de lutte antifraude), insistant sur les liens avec la mafia, des surcoufts inexplicables et des conflits d'intérêts. Surprise ! L'OLAF, prenant les accusations très au sérieux, a décidé d'ouvrir une enquête qui réserve peut-être



des surprises. Ne retenons ici qu'un point parmi bien d'autres : le cas Hubert du Mesnil, actuel président de la société Lyon-Turin Ferroviaire (LTF), promoteur de la partie commune franco-italienne. Hubert est aussi, le cher homme, président de l'Institut de la gestion déléguée (IGD), fondation d'entreprises dont fait partie Spie Batignolles, laquelle a obtenu de l'ITF un joli marché pour des galeries de reconnaissance. Un magnifique conflit d'intérêts au beau milieu du visage.

Que va-t-il se passer ? En Italie (*voir encadré*), le mouvement d'opposition, incroyablement vif depuis vingt ans, est criminalisé, dans le droit fil des manifestations anti-G8 de Gênes, au cours desquelles les flics s'étaient déchaînés contre les altermondialistes. Des dizaines d'opposants ont

été proprement jetés en taule pour leurs actions concrètes contre le chantier du val de Suse. En France, la sauce monte indiscutablement, et les collectifs No Tav (*Treno alta velocità*) sortent peu à peu de l'ombre.

Question : pourquoi Hollande, qui n'arrive déjà pas à se dépatouiller des zadistes de Notre-Dame-des-Landes, se jette-t-il la tête en avant dans un tel merdier ? Le sait-il lui-même ? Et que sait-il du dossier, lui qui ne lit plus que des notes de synthèse d'un feuillet ou deux entre deux rendez-vous ?

Fabrice Niclou

1. michele-rivasi.eu/sur-le-terrain/dossier-de-presse-oui-au-fret-ferroviaire-non-a-un-projet-inutile-de-26-milliards-d-E2%80%99-euros

ERRI DE LUCA, ÉCRIVAIN ET SABOTEUR

En Italie, c'est maintenant la guerre. De « basse intensité », comme disent les pros dans le poste, mais avec de véritables affrontements. Le dernier avatar du conflit s'appelle Erri De Luca, un écrivain italien — auteur, entre autres, du très beau *Montedidio* — adoré de ses lecteurs. Très présent dans la bagarre contre la ligne de train, Erri est poursuivi par la justice italienne pour avoir justifié dans un entretien le sabotage du chantier.

Mais l'écrivain, qui risque pourtant cinq ans de taule (*lostocconerril.net*, en italien), ne se laisse pas impressionner et vient même de publier en France un petit livre d'explication, *La Parole contre* (Gallimard, 40 pages, 8 euros). Dans son style singulier, Erri De Luca revendique un usage libre et complet de la langue italienne, adressant à ses juges un cours pratique de philologie. Non, dit-il, nul ne saurait réduire le sens du mot sabotage à une dégradation matérielle. Dans la réalité du langage, montre-t-il,

saboter signifie entraver. Et de cela, certes, Erri De Luca est coupable.

Mais, dans la grande confrontation en cours, qui dure depuis vingt ans, Erri n'est que la partie émergée d'un iceberg de protestations. Plusieurs manifestations très importantes — quelques dizaines de milliers de personnes à chaque fois — ont eu lieu sur place, avec le soutien de nombreux habitants du val de Suse, où doit déboucher le tunnel. Il faut dire que les roches qui seraient percées contiennent, dans des proportions qu'on ignore encore, de l'amiant et de la pechblende, dont on extrait l'uranium. Beaucoup d'opposants affirment que des poussières cancérogènes pourraient se répandre bien au-delà du Val de Suse, en direction de Turin.

En tout cas, la police vérifie l'identité de tous ceux qui veulent se rendre dans la vallée, installe des barrages et des chars, transformant la région en zone militaire. Les dizaines d'embastillés sont, comme de bien entendu, des terroristes.

F. N.

HORS-LA-LOI SIGOLÈNE VINSON

Le hors-la-loi qui a les honneurs du roman est celui qui a faim. Il est encore plus beau quand il vole pour nourrir d'autres que lui. Le bras de Jean Valjean passe à travers la grille du boulanger Isabeau pour s'emparer d'un pain censé apaiser la faim de sept enfants qu'un hiver rigoureux éprouve.

Aujourd'hui et dans la vraie vie, ce hors-la-loi sévit encore. Les faits que les juges lui reprochent sont « le vol de denrées alimentaires », ou « soustraction de denrées périssables ». Parfois, il s'agit même de « denrées alimentaires avec date de péremption dépassée ».

Dans ce dernier cas, évoqué au début du mois de février devant le tribunal de grande instance de Montpellier, le vol n'est pas à l'étalage, mais au conteneur de poubelle. Parfois, le responsable du magasin porte plainte dans le seul but de se couvrir en cas d'intoxication. Car, au fond, qu'on lui vole des marchandises invendables et sans aucune valeur monétaire, il s'en contrefout.

L'état de nécessité est la ligne de défense de ce hors-la-loi, « il faut bien que je mange ». Le juge se racle la gorge, parce qu'il est gêné de

devoir punir quelqu'un qui se nourrit dans les poubelles :

« Oui, mais c'est du vol, les faits sont caractérisés, l'intention frauduleuse est là. » Comme il ne peut pas l'envoyer au bagné, cet endroit d'où l'on sort non plus avec l'envie de soustraire du pain, mais avec celle d'escamoter des chandeliers d'argent, il le condamne à une peine légère assortie d'une dispense d'exécution.

Pour le vol de denrées fraîches ou de denrées non périssables, le juge adopte la même position. Poisson et viande, dans un lot commun.

État de nécessité contre infraction caractérisée. Et, au final, dispense de peine.

Quand le marché de Joinville (place de Bitche, dans le XIX^e arrondissement) replit ses étalages, une vieille dame se penche sur les cageots abandonnés pour se saisir de carottes molles. Elle ignore qu'un jour ce geste constituera une infraction, qu'un jour elle deviendra maire de Montreuil-sur-Mer. Qui sait, peut-être se prénomme-t-elle Madeleine. C'est un joli prénom,

Madeleine, pour une vieille dame qui sait accomoder les légumes biens du marché de la place de Bitche. ■

► ÉCONOMIE

UN BONJOUR EN OR

Il y a des gens qui savent recevoir. Prenons exemple sur le groupe pharmaceutique Sanofi, qui a décidé de verser 4 millions de bonus de bienvenue (le «golden hello») à son nouveau P-DG, Olivier Brandicourt. Pendant ce temps-là, les ouvriers de l'usine de Sisteron sont en grève depuis un mois pour obtenir une augmentation de 120 euros, soit 33 000 fois moins. Mais eux, ce qui les attend, c'est plutôt un «good-bye».

UN LIVRE QUI FAIT DU BIEN

Vous n'avez plus d'argent ? Ce livre est fait pour vous. Il raconte l'aventure de trois jeunes Européens qui ont vécu plusieurs années sans rien dépenser. Nuits dans des squats, petits travaux contre hébergement gratuit, auto-stop, «bateau-stop», tout y est pour apprendre à se désintoxiquer de la monnaie. Un livre promis à un bel avenir. *Sans un sou en poche : vivre fauché... mais vivre libre* de Benjamin Lescage et Béatrice Madeline (Flammarion).

LES SALAIRES AUGMENTENT... AUX ÉTATS-UNIS

Enfin une bonne nouvelle. Grâce à la forte baisse du chômage, les entreprises américaines ont été conduites à accroître les salaires. Walmart, le géant mondial des supermarchés connu pour ses pratiques antisyndicales, a ainsi accordé 10 dollars de l'heure à ses employés. Mais il y a un gros bémol : même avec ces augmentations, le pouvoir d'achat est à son niveau... des années 1970. *Long is the road...*

J. L.

LES HÔPITAUX FRANÇAIS ATTRAPENT LA GRIPPE SUISSE

Déjà plombés par des années de restrictions budgétaires et d'*«esprit d'entreprise»*, les hôpitaux publics se retrouvent une nouvelle fois victimes de l'inconséquence des banques.

C'est l'histoire d'un petit pays niché au cœur de l'Europe où les capitaux du monde entier se précipitent en raison de l'air pur que l'on peut y respirer. La Suisse dispose d'une monnaie très forte. Une monnaie tellement désirée qu'elle atteint aujourd'hui des sommets : tandis que le franc suisse ne valait que 80 centimes d'euro depuis des années, il dépasse désormais les 95 centimes. Une hausse qui peut paraître faible, mais qui représente un bond de près de 20 %. Et le plus surprenant est que tout cela s'est fait en un seul jour, le 15 janvier dernier, une date qui restera à jamais gravée dans la mémoire des traders.

En cause, la lassitude de la Banque nationale suisse (BNS) face à sa lutte constante pour empêcher la hausse de son franc. Elle a donc décidé de déconnecter le franc suisse de l'euro. Le franc suisse «flottera» désormais, et advienne que pourra ! Mais il faut dire qu'il n'y a rien à craindre, tant les Suisses font figure de coffre-fort mondial pour les banques, assurances et fonds d'épargne-retraite du monde entier qui viennent s'y placer.

Ainsi, la BNS versée des taux d'intérêt négatifs (de - 0,75 %) sur les sommes qui viennent se placer chez elle : autrement dit, les investisseurs perdent de l'argent

en les plaçant, au lieu d'en gagner ! Une attitude qui révèle leur trouille abyssale de l'avenir, leur refus de placer leurs billes dans des placements plus risqués, comme les actions. Bref, le taux d'intérêt négatif suisse, c'est le thermomètre de la grande peur qui paralyse l'économie européenne.

Mais, en faisant tutoyer les étoiles à leur devise, les Suisses ont pris le risque d'asphyxier leur économie, dont les produits, déjà chers, vont devenir hors de prix pour les acheteurs étrangers. Et comment avoir envie de venir gambader sur les sommets suisses quand l'hôtel et la fondue coûtent 20 % de plus qu'il y a quelques mois ?

HAUT LES MAINS, LES BANQUES !

Mais il y a pire : les hôpitaux français, endettés à hauteur de 30 milliards, détiennent parmi cette dette 1,2 milliard d'emprunts contractés en... francs suisses. Pourquoi ? Pour bénéficier des taux d'intérêt fixes de ces emprunts, inférieurs à ceux du marché, et proposés par les banques. Tout allait bien jusqu'à ce que le franc suisse s'envole face à l'euro, et avec lui les remboursements d'emprunts.

C'est à une charge supplémentaire de 500 millions d'euros que

doivent faire face les hôpitaux, soit l'équivalent d'une année d'investissements, une situation intenable pour un secteur sinistré par des années de coupes budgétaires. Les hospitaliers ont donc menacé d'attaquer les banques qui leur ont vendu ces emprunts toxiques — comme l'ont fait avant elles, avec succès, les collectivités locales. Et les blouses blanches ont même menacé de poursuivre l'Etat français devant la Cour européenne de Strasbourg pour dénoncer la loi de juillet 2014 qui interdit à un hôpital ayant attaqué une banque de bénéficier de fonds de soutien.

Sans doute échaudé par ces perspectives peu réjouissantes, le gouvernement a décidé de ponctionner... les banques, qui devront verser 300 millions d'euros aux établissements de santé au cours des trois prochaines années, à raison de 100 millions par an. Bien entendu, les banques crient à l'injustice, en oubliant un peu vite qu'on n'en serait pas là si elles n'avaient pas vendu des produits financiers incompréhensibles (y compris d'elles-mêmes !) et toxiques. Et on n'oubliera pas que tout est loin d'être réglé, 200 millions manquant à l'appel pour financer les hôpitaux, ces lieux qui nous soignent et nous sauvent.

Jacques Littauer

LES GRANDS DÉBATS



HISTOIRE DE L'ART. Daech va-t-il trop loin ?



► HISTOIRE D'URGENCES PATRICK PELLOUX

CROISONS LE FER

Alors, comme ça, vous vous dites que les choses matérielles ne m'intéresseraient pas ! C'est faux. Soixante pour cent des foyers français sont équipés d'un fer à repasser. Et qui se préoccupe de parler des fers à repasser ou de leur souffrance à repasser des tenues plus ou moins propres ou raffinées ? Connaissez-vous la patience, reconnue et prouvée dans le monde de l'électroménager, du fer à repasser ? Et puisqu'il faut un sacrifice domestique dans ce journal, je le relève en prenant avant tout le débit vapeur continu. Ah ! ça, vous l'avez oublié, ce débit, alors qu'il est essentiel à la qualité du repassage, surtout avec sa norme européenne. Cela prouve-t-il que les technocrates européens fument de la vapeur d'eau ?

C'est une chronique engagée, car personne ne parle de l'endurance et de l'entraînement, qui sont des sujets tabous, même à BFM. Surtout avec un thermostat au maximum, surtout après le préchauffage, ou un repassage intensif... Le tarte se dépose en quantité. Le repos, après le repassage, est bien mérité, que ce soit sur le talon du fer ou son support céramique. Mais surtout pensez à la vidange, plus petite chez le fer femelle que chez le fer mâle. Tout est dans le volume du réservoir, comme les vessies des êtres vivants, ainsi que dans l'odeur.

Il y a aussi ce problème que le fer est un conflit permanent et jamais résolu entre, d'un côté, l'eau et, de l'autre, l'électricité : un peu comme les malades bipolaires, mais n'entrons pas dans le mécanisme freudien ou religieux du fer. Le Prophète avait-il un fer halal ? C'est



une question à ne jamais poser. Et qui dira combien les forums Internet consacrés aux fers à repasser soulèvent des questions quasi philosophiques sur... la recherche du temps perdu.

CHAUFFE, LUCETTE, CHAUFFE !

Il n'empêche que Lucette avait mal au dos depuis des mois. Elle en a vu, des toubib, qui ont prescrit des trucs sans aucun effet. Alors, un jour, elle a tâté du fer à repasser sur elle-même. D'abord avec les vêtements, puis

même la peau. D'abord sur la position «textile fragile», puis elle a poussé le commutateur à fond. Les séances semblaient calmer la douleur. Elle n'en a parlé à personne, comme un secret intime avec son fer. Les mois ont passé et, d'une séance par semaine, c'est devenu un repassage sur elle-même chaque jour. Elle calmait cette douleur profonde, lancinante et sourde.

C'est un jour, en prenant le thé avec une de ses amies qui venait de lui offrir un petit haut, qu'elle a dû en parler. En passant le chemisier, son amie a vu son dos comme brûlé par plaques triangulaires, avec des cicatrices qui étaient devenues comme des plaques de cuir tanné de différentes couleurs, avec certains triangles infectés. Elles n'ont pas fini le thé, car la bonne amie l'a accompagnée sans panique et avec précaution aux urgences. Au départ, tout le corps médical a cru à une maladie de peau peu enviable. Jusqu'à ce que la question du pourquoi lui soit posée. La douleur était telle que seule la chaleur la calmait. Devant son amagrissement et les résultats sanguins effroyables, nul doute que le fer à repasser tentait de vaincre un énorme cancer...

Mais ça n'est pas passé comme un faux pli. Il a fallu plusieurs opérations et des chimiothérapies très complexes. C'était il y a cinq ans, et je l'ai revue par hasard il y a peu. Figurez-vous qu'elle continue son repassage, car elle a été guérie de son cancer, non sans de multiples complications. Ben, voyez-vous, non seulement il faut toujours se battre contre les maladies, même les plus redoutables, et toujours croiser le fer, même très chaud... Mais pas trop longtemps non plus. =

CONSPIRATIONNISTES ET DJ

Charlie et l'Hyper Cacher de Vincennes ont été victimes d'un complot. Complot de djihadistes, évidemment. Mais ça ne convient pas à certains. Trop évident, trop banal. Ils préfèrent imaginer un complot ourdi par le gouvernement, les services secrets, et forcément Washington et Israël en arrière-plan. Personne n'a encore pensé aux Martiens, mais ça viendra. La logique conspirationniste peut sembler délirante, mais elle obéit à des codes immuables. Linguistes et sociologues nous aident à les déchiffrer pour mieux les combattre.

A près les attentats, il n'aura pas fallu longtemps pour voir fleurir les théories du complot. Dès le 7 janvier, Thierry Meyssan développait une brochette d'arguments, plus farfelus les uns que les autres (voir encadré), pour affirmer que «la mission de ce commando n'a pas de lien avec l'idéologie jihadiste», mais serait plutôt «le premier épisode d'un processus visant à créer une situation de guerre civile». Quant aux responsables, suivre mon regard, vu que «la stratégie du «choc des civilisations» a été conçue à Tel-Aviv et à Washington». Le même genre de discours a été relayé par Le Pen senior, pour qui l'attentat «porte la signature des services secrets». Dans un registre qui se veut plus subtil, Tariq Ramadan — tout en se défendant de parler de complot — laisse entendre qu'il a «des questions en suspens», et Alain Soral croit voir d'«étranges coïncidences» dans le déroulé des événements. Au-delà de ces clowns médiatiques, des centaines d' internautes anonymes relaient aussi ce genre de théories.

Selon un sondage réalisé par l'Ifop pour le journal Sud Ouest, 70 % des Français jugent «certain que ces attentats ont été planifiés et réalisés par des terroristes islamistes». Large majorité, certes. Et «seulement» 2 % des sondés sont convaincus qu'il ne s'agit pas d'un attentat islamiste... Mais cela fait quand même 30 % qui en doutent à des degrés divers. C'est énorme!

PSEUDO-SCIENCES ET VRAIE RELIGION

Bien sûr, rien de nouveau là-dessous. On sait que n'importe quel événement mondial est matière à théories conspiration-

nistes : le tsunami de 2004 en Asie et le tremblement de terre de 2010 à Haïti (conséquences d'expérimentations militaires américaines, selon certains), le sida et Ebola (prétdument concoctés par des laboratoires occidentaux), la mort de Lady Diana, bref, rien n'y échappe... N'empêche, le fonctionnement mental des conspirationnistes laisse toujours pantois.

Pourtant, à la base, le doute est, par principe, légitime. Soumettre les versions dites «officielles» à la critique citoyenne, rien de plus normal. D'autant qu'on ne peut pas exclure la possibilité de véritables complots, et qu'on a déjà vu des gouvernements sciemment mentir à leurs citoyens (voir la fable des armes de destruction massive en Irak...). Le problème, c'est qu'avec les conspirationnistes ce bon principe part vite en vrille. Ils sont nombreux, derrière leur écran d'ordinateur, à jouer au détective déctoritaire de vidéos dénicheurs d'«indices». Ils vont jusqu'à revendiquer une forme de scientifité. L'ennui, c'est qu'ils font l'impasse sur ce principe élémentaire de l'argumentation : la charge de la preuve revient à l'accusation. Plutôt que de prouver leur théorie, ils renversent la logique en demandant à leurs détracteurs de fournir les preuves : qu'il s'agit bien là d'un attentat, que des tours peuvent effectivement s'effondrer après avoir été percutées par un avion, que telle catastrophe est bien naturelle, etc. À la manière des pseudo-sciences, le conspirationnisme se pare d'un vernis qui n'a de rationnel que l'apparence.

Un autre de ses principes, c'est le refus systématique de toute explication réaliste. Il faut une raison «cachée» à toute chose. Cette obsession d'une vérité forcément «ailleurs» est du même registre que la pensée ésotérique ou religieuse.

Ce n'est pas un hasard si les théories conspirationnistes ont ce point commun avec les religions : elles peuvent rassurer, en apportant du sens à des événements apparemment inexplicables. À la limite, on peut comprendre que les victimes d'une catastrophe naturelle, tremblement de terre ou épidémie, aient besoin de trouver une logique à l'absurde. Mais, dans le cas des attentats, l'évidence s'impose, implacable, et de surcroît revendiquée par ses auteurs. Or cela ne suffit pas aux obsédés du complot. En niant ainsi le réel, ils font le jeu des terroristes. Avec ces derniers, il n'y a qu'une seule stratégie : leur tenir tête, droit dans les yeux. Tout le reste — et notamment chercher à les dédouaner, comme le font les conspirationnistes — leur permet de gagner du terrain.

Antonio Fischetti



ENTRETIEN AVEC EMMANUELLE DAN

Les théories du complot font l'objet d'études universitaires. Nous avons interrogé deux experts. Deux éclairages complémentaires, pour mieux comprendre la logique conspirationniste.

EMMANUELLE DANBLON est professeure en rhétorique et argumentation à l'Université libre de Bruxelles. Elle a publié *Les Rhétoriques de la conspiration* (CNRS Éditions).

CHARLIE HEBDO : En tant que spécialiste de rhétorique, comment analysez-vous les principaux traits de la pensée conspirationniste ?

► Emmanuelle Danblon : Il n'y a pas de critère absolu qui permettrait de trouver la frontière entre un esprit critique et un raisonnement tordu et conspirationniste. Mais on peut quand même déceler de grandes tendances. C'est une rhétorique hybride. D'un côté, elle comporte des traits typiques de la modernité, car elle se présente comme le comble de l'esprit critique. Mais elle a aussi des traits d'une pensée très archaïque : c'est-à-dire qu'elle se protège contre toute tentative critique de son modèle. Cela peut aller jusqu'au déni de la réalité. C'est typique d'une société dite «fermée» : on entend par là une société qui vit en autarcie avec son modèle du monde. Les sectes fonctionnent sur ce principe.

Les conspirationnistes prétendent établir leurs théories par des éléments objectifs. Quels sont les codes de cette argumentation biaisée ?

Ils recherchent systématiquement des indices, ce qui est un point commun avec la méthode scientifique. Mais la grande différence, c'est que, pour les

conspiracynistes, l'indice fait toujours preuve. Quel qu'il soit, il est utilisé pour conforter la théorie, sur le mode «justement, cela prouve bien...». La machine critique est très active, mais seulement pour confirmer, et jamais pour contredire leur façon de penser.

Les adeptes du complot reprochent généralement à leurs détracteurs de ne pas se documenter suffisamment, contrairement à eux. Que vous inspire ce raisonnement ?

Cela leur permet de construire un discours, du genre «moi, je suis un meilleur citoyen que toi, toi tu es pris par le système». Ils se basent souvent sur des gens qui ont les attributs de l'expert, avec une blouse blanche et une qualification... mais qui, en même temps, sont sortis des institutions officielles. C'est un aspect important, pour impressionner des gens qui n'ont pas de formation scientifique.

Que pourrait-on faire pour lutter contre les théories du complot ?

Ces théories se greffent sur une faillite de la modernité. On a toujours joué la raison contre l'émotion, et du coup on a jeté le bébé avec l'eau du bain. En rhétorique, on considère qu'il y a trois éléments de preuve : le «logos», qui est l'argumentation logique, le «pathos», qui concerne les émotions, et l'«éthos», qui est la façon dont l'orateur se présente. Dans notre société moderne, nous



HADISTES, MÊME COMBAT



PLANÈTE COMPLÔTISTE

A peine quelques heures après l'attentat contre Charlie, Thierry Meyssan affirme qu'il ne pouvait pas être le fait d'islamistes... car ceux-ci auraient détruit toutes les archives du journal. Argument loufoque, qui ne pouvait naître que dans la cervelle de cet ami du Hezbollah. Dans le registre « répondez comme c'est étrange », les internautes n'ont pas manqué d'imagination : il y a eu les couleurs prétendument changeantes des rétroviseurs de la Clio (en réalité dues à des reflets lumineux...), les gilets pare-balles des journalistes réfugiés sur le toit (journalistes voisins de Charlie et habitués des terrains de guerre, qui en possédaient dans leurs locaux...), la prétendue absence de sang s'écoulant du policier à terre (absence fantasmée, et qui d'ailleurs n'a rien d'obligatoire...), la carte d'identité perdue (qui peut s'expliquer par la précipitation, ou par le fait que les assaillants étaient dans une logique suicidaire et non de dissimulation...), et même un selfie pris par François Hollande devant les locaux de Charlie (grossier et pitoyable montage photo...).

L'attaque de l'Hyper Cacher a aussi été analysée par les conspirationnistes. À coups de rallentis et d'arrêts sur image sur les vidéos de surveillance du magasin, des internautes (sur le site quenelplus.com par

exemple) y ont vu un certain « homme à la casquette » qui n'aurait « pas du tout l'attitude d'un otage » et serait parti « en toute tranquillité à l'écart des autres otages », ce qui suggère que « c'est lui qui donne les ordres ».

La numérologie n'a évidemment pas été oubliée. Certains ont remarqué (chaos-control.com) que la date du 7 janvier correspond aux chiffres 1 (pour le mois) et 7 (pour le jour), ce qui fait 17... soit le numéro de la police. Par ailleurs, le 11 septembre donne 9 pour le mois, et 11 pour le jour, soit 911... ce qui correspond au numéro de la police américaine. Preuve, n'est-ce pas, que les forces de l'ordre sont derrière tout ça. D'autres ont relevé que le Charlie d'après l'attentat porte le numéro 1178... et que $1 + 1 + 7 + 8 = 17$. C.Q.F.D., donc ! (En revanche, personne n'a encore signalé qu'il y a aussi 7 lettres dans Charlie : bizarre, non ?) Il y en a aussi qui ont trouvé que le parcours des défilés parisiens du 11 janvier, entre République et Nation, dessinait, tenez-vous bien... la carte d'Israël. Fallait y penser. Personne n'a encore osé dire que les Juifs de Charlie Hebdo étaient absents des locaux le jour de la fusillade... Pour le coup, ce serait facile à contredire, vu que, malheureusement pour eux, il y en avait parmi les victimes.

A. F.

RON ET GÉRALD BRONNER

heurs, l'une spécialiste en rhétorique, l'autre sociologue.



« Pour les conspirationnistes, l'indice fait toujours preuve. »

GÉRALD BRONNER est professeur de sociologie à l'université Paris Diderot et auteur de *La Démocratie des crédules* (PUF).

Charlie Hebdo : On pourrait croire que les conspirationnistes sont dans un pur délire. Mais les théories du complot n'obéissent-elles pas à certaines règles ?

► Gérald Bronner : Les conspirationnistes ont toujours « des raisons de croire », ce qui ne veut pas dire qu'ils « ont raison de croire ». Dès le 7 janvier, deux types d'argument arrivent très vite. Le premier est « à qui profite le crime ? ». Sous-entendu, l'attentat ne profite pas aux musulmans. Au final, c'est peut-être vrai, mais les gens qui disent cela oublient qu'il n'y a pas de lien entre le fait d'être responsable d'un événement et d'en tirer profit, ou pas ; les marchands d'essence profitent des embouteillages, mais ça ne veut pas dire que ce sont eux qui les provoquent ! Le deuxième type d'argument consiste à inoculer des dissidences par rapport à la version officielle. Chez Thierry Meyssan, on peut compter quinze arguments différents. Par exemple, il dit que si les agresseurs avaient été musulmans ils se seraient sacrifiés... Ou bien qu'ils ne sont pas habillés comme des djihadistes... Comme si un djihadiste devait être forcément habillé en djellaba ! Et très vite les noms de Washington et Tel-Aviv apparaissent.

Propos recueillis par A. F.

ommes dans le logos et dans le déni des deux autres dimensions. Les personnes tentées par les théories conspirationnistes manquent souvent le pathos et ne sont pas comblées dans leur être. Plutôt que d'exclure les émotions comme quelque chose de honteux, il vaut mieux apprendre à les exprimer collectivement : cela permettrait de les « désobscéniser », et ces gens n'auraient plus besoin de les exprimer dans le caché. Dans nos recherches, en Belgique, nous allons dans des classes pour apprendre aux élèves à nommer leurs émotions. Mettre en place des cours de rhétorique dans les écoles serait un bon moyen de lutter contre les théories délirantes.

Propos recueillis par A. F.

Les conspirationnistes revendentiquent une démarche rigoureuse. Mais comment définiriez-vous ce qui les différencie d'une véritable démarche scientifique ?

Ils singent la pensée méthodique, mais ils sont imperméables à la contradiction. Alors que, dans la communauté scientifique, un argument plus fort va finir par l'emporter. Les conspirationnistes fonctionnent avec ce qu'on appelle le « biais de confirmation », c'est-à-dire qu'ils n'accordent de l'importance qu'à ce qui va dans leur sens. De plus, ils ne visent pas l'administration de la preuve, mais se contentent de susciter le doute. Or il faut moins de temps pour placer un doute que pour le défaire. Par exemple, pour le 11 septembre, certains ont prétendu que les poussières du World Trade Center contenaient de la nanothermite, un élément qui indique la présence d'explosifs : il a fallu deux ans pour prouver que c'était faux.

D'un point de vue sociologique, peut-on dire que les théories du complot ont une certaine utilité ?

Elles peuvent donner une cohérence à des faits qui n'en avaient pas jusque-là. Celui qui fait bien le mythe du complot a le sentiment d'en savoir davantage que le quidam, et d'être donc moins



« Ils singent la pensée méthodique, mais ils sont imperméables à la contradiction. »

naïf que lui. Cela correspond aussi à un besoin de réenchanter le monde.

En 1951, la philosophe Hannah Arendt écrivait que la propagande du mouvement totalitaire s'efforçait « toujours d'injecter une signification secrète à tout événement public ». Peut-on faire le lien entre dictature et conspirationnisme ? Tout à fait. Lorsqu'un pouvoir totalitaire n'est pas encore en place, il appelle à l'action violente. Et, quand il y parvient, il a intérêt à entretenir l'idée qu'il y a des complots contre lui. Dans un système totalitaire, la théorie du complot est portée par le pouvoir en place. Il y a toujours la dénonciation d'une forme de maladie larvée et la quête d'une purification.

Comment analysez-vous le fait que les théories conspirationnistes sont particulièrement répandues dans le monde musulman ?

Le désir de croire y est plus fort. C'est comme pour l'affaire DSK au Sofitel de New York en 2011. À l'époque, un sondage avait montré que 70 % des sympathisants socialistes étaient prêts à croire qu'il s'agissait d'un complot, contre 57 % de la moyenne des Français. Ceux dont l'idéal est remis en cause sont plus sensibles aux théories du complot.

Propos recueillis par A. F.

MONDE VU DE LA TERRE... LE MONDE VU DE LA TERRE... LE MONDE

AFRIQUE

LES MICROBES: ENFANTS SANGLANTS DE CÔTE D'IVOIRE

Des gamins marginalisés et défoncés, âgés de 10 à 20 ans, terrorisent les Abidjanais des quartiers précaires de la ville depuis la fin de la crise politique de 2011. Ces «microbes», adeptes du racket à la machette, se heurtent désormais à la barbarie de milices d'autoprotection civiles.

Face au principal fumoir du quartier Kennedy, dans la commune d'Abobo, à Abidjan, il y a une école primaire publique. Lorsque la ruelle fourmille de gosses qui font la queue devant les échoppes à bonbons en début d'après-midi, seuls les uniformes couleur sale différencient les écoliers des gamins du fumoir : les deux groupes appartiennent à la même génération, celle des Woré-Woré, c'est-à-dire, en *dioula*, l'un des principaux dialectes ivoiriens, la génération «excitée» des années 2000, nourrie, années après année, de crises politico-militaires qui chahutent leur enfance. En opposition aux «petits» de l'école d'en face, le fumoir signe la cour des grands, celle des «microbes».

Les «microbes» tiennent leur nom des protagonistes du film brésilien à succès *La Cité de Dieu*, qui dépeignait la violence des gangs d'enfants dans une *favela* de Rio. Ici, en Côte d'Ivoire, «le phénomène des microbes» fait les gros titres chaque semaine, qu'il s'agisse d'énumérer les arrestations ou les exactions commises à leur encontre, par le menu. Ainsi, il y a trois mois, la tête d'un gamin décapité déposée devant la maison de ses parents, dans la commune d'Abobo, fait le buzz. Des groupes Facebook se créent, dans la foulée, pour féliciter «le courage des combattants des «microbes»». Un mois plus tard, un garçon de 15 ans est poursuivi dans une cour d'immeuble d'Atékoké après avoir volé un téléphone portable. Il est lynché et

taillé à coups de machette par les habitants du quartier, auxquels se joignent deux policiers de la PJ. Ils font partie d'une des actuelles milices d'autoprotection de la commune. L'un d'eux, Émile T., se félicite de l'excursion : «On les tue avec les mêmes armes qu'ils utilisent sur nous.» Lorsque la mère du gamin lynché imploré à genoux les bourreaux de son fils de ne pas l'achever, Émile la menace de lui faire subir le même sort, au motif que son fils ne mérite pas la vie ni la rédemption : «Le cabri meurt toujours avec son osseur», observe Émile. Comprendre : il ne se lave jamais de sa propre pourriture. Afin d'être «le plus opérationnel possible», Émile perçoit de petites sommes des commerçants qui son groupe d'autodéfense «protège». Racket contre racket, en somme.

LES «MICROBES» SUR TOUS LES FRONTS

Dans le confinement nauséabond du fumoir terrestre et sale du quartier Israel, à Abobo, une poignée de «microbes», allongés au sol, font tourner un pétard. Les yeux sont blancs et liquides, la conversation en *nouchi* (langue de la rue ivoirienne) tourne autour du «*bobaraba des Goss*», le popotin des Ivoiriennes. Le «microbe» Condiment, qui n'a pas 13 ans, répète par trois fois à sa *Go*, qui semble bouder, que le prochain Samsung volé sera pour elle. Assise entre ses jambes, la jeune Fanta s'endort un peu, le front collé à la



paroi crasseuse de ce chef-lieu de la bande. Elle est surnommée «Collant-Collé» par ses compagnons, en référence aux pantalons très moulants qu'elle porte. Il y a deux ans, Fanta est déshabillée en pleine rue par une faction rivale, dans ce

même quartier, à 200 mètres du commissariat du coin. Devant la scène, les flics ne font rien, seules quelques femmes la recouvrent de pagnes quand les agresseurs s'éloignent. Elle aborde quelques jours plus tard la bande à Condiment «pour sentir une protection», dit-elle.

Depuis, elle est de toutes leurs combines : faire le guet lors des «rafles de «microbes», qui consistent à remonter une ruelle quasi vide pour détrousser les passants épars, «ambiancer» les nuits de *simpa*, cette danse volcanique et sensuelle que les «microbes» affectionnent à ciel ouvert, sur le terrain de basket de Harlem, un quartier au cœur d'Abobo... En janvier dernier, ils s'y sont bagarrés au couteau. «*Maliens contre Burkina Bébés*», selon Amadou Touré, imam d'Adjamé. Comme beaucoup d'Abidjanais et de hauts fonctionnaires qui ne se gênent pas de la tournée, il pense que le phénomène des «microbes» est imputable aux «*alloignés*», les «étrangers» en Côte d'Ivoire, issus des pays du Nord. Si bien que personne ne s'est offusqué lorsque Mohammad, un «microbe» de 15 ans d'origine malienne, a été brûlé vif en pleine rue, au beau milieu de l'après-midi, en août dernier. L'un de ses agresseurs a reconnu une semaine plus tard sur Facebook qu'il ne regrettait pas d'avoir tué le jeune homme, dont il connaît la «malédiction» et «le fonds de commerce» : lui-même avait passé commande d'un iPhone 5 à Mohammad par le passé.

Soâne Chalvon

► EN BREF

ÉTATS-UNIS
UNE BIBLE ET UN FUSIL

Pour attirer les fidèles (et renflouer les caisses) de sa paroisse, un pasteur américain a proposé une tombola. La récompense du gagnant ? Un AR-15, le fusil d'assaut le plus populaire du pays. Si les naïfs veulent se convaincre que l'AK-47 n'est pas une religion, les références bibliques dissimulées dans les numéros de série de viseurs à fusil sont là pour les contredire. La devise «*In God we trust*» figure sur tous les billets verts, elle pourrait bientôt être gravée sur l'équipement militaire... À l'heure où les bibles sont généreusement distribuées aux troupes américaines, le soldat laïque qui refuse de prêter serment sous la formule «*Que Dieu me protège*» risque d'être viré. À défaut de balancer des tractes religieux sur les champs de bataille des nouveaux croisés, le soldat va inspirer les caricaturistes du monde entier.

Ben Cramer

L'EFFET «CHARLIE» SE DISCIPE



attention à ne pas marcher trop vite, une limitation de vitesse, qui ne devrait pas dépasser «*le pas normal*», étant également prévue. Et si on court pour éviter de se faire renverser par une bagnole sur un passage clouté, on est verbalisé aussi ?

THAÏLANDE
GROSSES CASQUETTES, PETITES TÊTES

Voté à la quasi-unanimité le 19 février par l'Assemblée législative thaïlandaise, un nouvel amendement apporté à la loi sur les tribunaux militaires permet désormais à l'armée de détenir sans aucune incarcération toute personne pendant 84 jours, contre seulement 7 auparavant. Une semaine, c'était beaucoup trop court pour que les militaires de la junte, pardon, du Conseil national pour la paix et l'ordre, arrivé au pouvoir par la grâce d'un coup d'État en mai dernier, imaginent un chef d'inculpation rigolo.

Patrick Chesnet

GRANDE-BRETAGNE
PATRONS ET TRADITIONS

Ce n'est pas un scoop : les patrons britanniques n'ont que faire des conventions salariales. Soixante-dix d'entre eux viennent de se voir épinglez, et condamnés, par l'Administration fiscale et douanière britannique (HMRC) pour le non-versement du salaire minimum à leurs employés. Depuis octobre 2013, date à laquelle de nouvelles dispositions ont été prises pour faire respecter ce droit, quelque 160 cas similaires ont été enregistrés à travers le pays. Cette annonce n'est certainement pas la dernière. La HMRC a dans le collimateur une centaine de sociétés spécialisées dans les services sociaux. Rappelons qu'en Grande-Bretagne le salaire minimum porte bien son

nom : 6,50 livres par heure pour un adulte (8,88 euros), 5,13 livres pour un jeune de 18 à 20 ans, 3,79 livres s'il est âgé de 16 à 17 ans et 2,79 livres pour un apprenant. Et quand les Anglais recommenceront à faire travailler des enfants, ce seront les parents qui paieront l'employeur ?

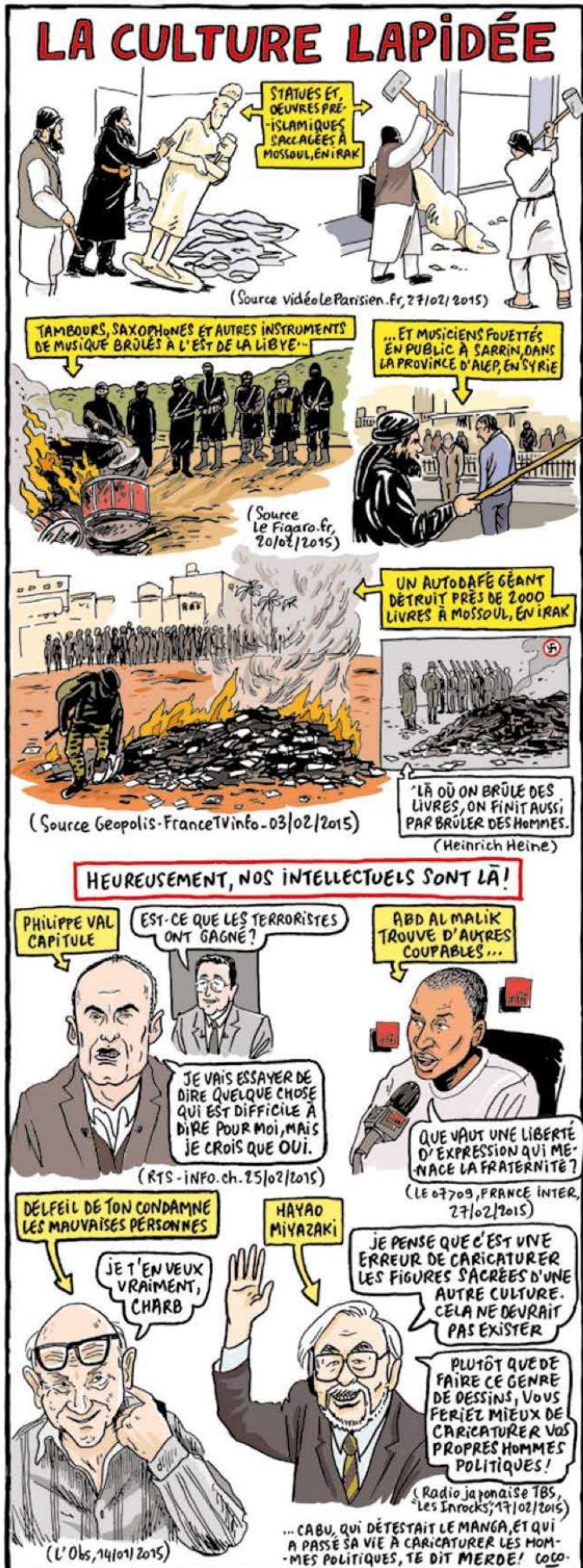
ESPAGNE
MARCHER AVEC MODÉRATION

Après les automobilistes, ce sera bientôt au tour des piétons de souffler dans le ballon en Espagne. Une nouvelle loi visant à les considérer comme des «usagers de la route» comme les autres, donc soumis aux mêmes règles que les conducteurs, notamment en cas d'accident, est en effet à l'étude. Lesquels piétons devront également faire

DAECH S'ATTAQUE AUX MUSÉES EN IRAK



2015, ANNÉE DE LA CHÈVRE. LA PREUVE : LA CHINE CONTINUE DE BROUER LES DROITS DE L'HOMME



► DANS LE JACUZZI DES ONDES
PHILIPPE LANÇON

SUTURE DE LA VOIX

Il y a quelques jours, mais c'est peut-être il y a un siècle, le comédien Guillaume Gallienne rappelait à Laure Adler, sur France Culture, qu'il avait suivi pendant quatre ans les cours d'un phoniatre, parce qu'il avait la voix de sa mère. Le phoniatre est un médecin, sans accent circonflexe sur le a, et pas de Molière. Il tente de soigner les « pathologies de la communication ». Parler exactement comme sa mère en est une pour un fils, de même que parler exactement comme son père aurait pu en être une pour Marine Le Pen ; peut-être a-t-elle vu un phoniatre pour échapper au « bon français » du vieil orateur raciste, à ses aftertées du subjonctif. Parler en 2015 comme Mahomet, dont la voix est malgré le Coran et malgré tout ignorée, donc fantasmée, est une autre pathologie, comme on sait, à plus vaste échelle et de conséquences chaque fois plus visibles. Le phoniatre traite aussi des problèmes de déglutition.

Si le thème m'intéresse, c'est entre autres parce que, depuis deux semaines, je suis réduit au silence : ordre bienveillant, mais ferme, de ma chirurgienne. Il faut protéger les sutures, toujours capricieuses, d'une lèvre qu'elle a refaite. Une anesthésiste facétieuse et amie m'a dit un soin qu'un patient, à force de ne pas respecter la consigne, avait fait exploser la sienne. Bavardeur est un péché capital en chirurgie : je crois ici tout ce qu'on me dit, donc je la ferme. Et puis, on se sentirait presque intelligent quand on se tait : le silence imposé est le contraire du bruit imposé (télévisé, radiophonique) dont traite ordinairement cette chronique. Il ne s'agit pas de remplir le vide, mais de s'en abstenir. Il est possible que, plus tard, j'aille voir moi aussi un phoniatre, non pas pour échapper à la voix de ma mère, qui doit parler pour deux quand elle vient me voir, la pauvre, mais pour retrouver la mienne. Le silence s'est donc installé au cœur des dialogues avec mes rares visiteurs et soignants. Je vis avec un carnet et une petite ardoise. Ils parlent, j'écris. Ils parlent assez peu, car écrire, c'est lent. À quoi pensent-ils en attendant des réponses qui prennent leur temps, comme des tortillards ou des cocottes en salle de bains ?

L'affaire serait moins drôle si je n'étais pas, d'ordinaire, un épouvantable bavard.

ARDOISE ET CARNET

Je préfère l'ardoise au carnet, car tout ce qui est écrit, comme la parole non enregistrée, est aussitôt effacé. Pour qui écrit d'une manière ou d'une autre depuis plus de trente ans, réimagineant pas sa vie sans traces venues du bout des doigts soudain noircis par le feutre, ce n'est pas rien. D'autant que j'essaie de m'appliquer. Quitte à écrire sur le sable d'une ardoise Velleda, autant le faire avec des phrases justes, précisées, müries par l'instant et l'émotion inévitablement contenue, des phrases pour ainsi dire muettes et destinées à rejoindre l'oubli dont l'événement les fait, pour une minute, sortir. Un lieu commun des écrivains est — ou, plutôt, fut — de dire qu'il faudrait écrire chaque phrase comme si c'était la dernière. Eh bien, dans ma chambre d'hôpital, chaque phrase écrite est la dernière. Cela n'en fait pas un chef-d'œuvre, je le crains, mais personne, pas même moi, ne sera là pour en juger, puisqu'elle n'y est plus. Il faut croire que les phrases effacées ont leur orgueil : elles se contentent de se faire regretter, chassées par d'autres. Est-ce du masochisme ? Je ne le crois pas. Il ne s'agit que d'éprouver l'écriture en situation, qu'elle vienne ou pas, de la restituer au silence offert par l'occasion. Ce silence concret de l'écriture pour tout, de « j'ai mal ici » à une discussion sur *La Montagne magique*, a une autre vertu : il change la perception du dialogue et du temps. Il suspend les mots au début ralenti, change la nature de l'échange. Il naît, littéralement, de ce qui ne peut être dit, pour rejoindre ce qui ne le sera pas.

Un matin, j'ai écrit au patron du service, un homme plein d'humour, qui faisait la visite : « *Me voilà devenu trappiste. Les mots ont tout le poids de leur absence.* » Il a bien ri. Le soir, j'écrivais à peu près à ma chirurgienne : « *À la Trappe, au moins, ils avaient Dieu. Moi, j'ai les médecins.* » Elle, au-dessus de moi : « *Et vous les croyez, en plus ? C'est le syndrome de Stockholm ! Il est temps que vous partiez.* » Comme toujours, elle a raison. ■

1. Le 10 février.

► LA CARTE POSTALE DE MATHIEU MADENIAN

Salut, Charlie!

Je t'écris de Flaine. Flaine ? C'est une station de ski de Haute-Savoie dans laquelle j'ai joué hier soir. Là, je suis assis en train de siroter un Coca sans bulles à 15 euros à la terrasse d'un resto d'altitude. J'attends ma fondue savoyarde. Je suis seul, tranquille.

Enfin, seul, sans compter les huit mecs qui assurent ma sécurité. Ce matin, j'ai skié avec huit mecs ! Je te jure, Charlie, les touristes pensaient que j'étais un champion olympique en chasse-neige, certes, mais un champion olympique quand même.

J'ai encore reçu des menaces de mort jugées « pertinentes »... Alors, promis, je vais arrêter de te parler de tout ça, Charlie, je vais pas te casser les couilles avec mes problèmes de sécurité toutes les semaines, mais là, c'est ouf.

Hier soir, y a même une dame qui m'a dit : « Continuez à monter sur scène, c'est la meilleure réponse que vous puissiez faire aux djihadistes. »

J'imagine bien les djihadistes dans leur grotte au Yémen : « *Merde, Madenian est complètement à Flaine, on a raté notre coup.* »

Sérieux, tu veux qu'il m'arrive

quoi, ici, de grave ? À part faire tomber mon morceau de pain dans ma fondue savoyarde... Monter sur scène et risquer sa vie ! C'est complètement absurde. La pire sanction pour un humoriste, ça devrait être le bide. Pas la mort. Oui, Charlie, le bide, l'absence de rire, le silence après une vanne ratée. Quelle sensation horrible. Un peu comme être invité à une soirée déguisée, mais y a qu'à tout qu'on a dit qu'il fallait être déguisé...

Voilà la punition ultime pour un faiseur de blagues, qu'il soit sur scène ou derrière un crayon. Tu te rends compte, Charlie, si tous les humoristes qui font des mauvaises blagues étaient en danger de mort ?

Là, tu t'attends sûrement à ce que je sorte des noms, mais non. Je te rappelle qu'on te lit maintenant. Alors, messieurs les terroristes, si vraiment vous voulez me faire du mal, me blesser, nuire à mon intégrité physique et morale, ne me tuez pas. Venez juste me voir en spectacle, mettez-vous devant, au premier rang, et ne rigolez pas. Ça sera tellement plus efficace que n'importe quelles balles !

Merde, mon morceau de pain ! Sécurité ! Sécurité ! Peace. Mathieu





► CULTURE

POURQUOI DAECH DÉTRUIT DES ŒUVRES D'ART ?

SUR LES GRANDES FORTUNES

WHAT'S UP, DOC?

Inherent Vice



Tout a donc (re)commencé un soir de 1970, année de naissance de Paul Thomas Anderson et point de départ d'un récit quicale son pas sur Doc Sportello (Joaquin Phoenix), un détective privé qui reçoit la visite de l'une de ses ex, Shasta, laquelle lui demande d'enquêter sur la disparition de Mickey Wolfman, son amant milliardaire. Deux heures et demie plus tard, le pourquoi du comment a perdu de son attrait et de sa vigueur, et de ce grand sommeil en plein barnum post-psychédélique ne restent qu'une série d'impressions, de vignettes et un kaléidoscope de *freaks* patentés qui disent une Amérique en pleine déconfiture morale et intellectuelle. La fin des illusions collectivistes, et puis Nixon. Ainsi, entre deux joints, Doc croise la route de bikers nazis, d'un mystérieux syndicat dont le siège est peuplé de secrétaires SM, d'un saxophoniste zombie embourré dans une affaire de corruption avec la LAPD, d'agents immobiliers véreux, de MILF disponibles, de gourous *new age* ou encore d'un flic névrosé aux tendances homo refoulées qui fait des extra dans la série *Adam 12* et suce langoureusement toutes les glaces qu'il peut.

Paul Thomas Anderson et son film raconte, dense, et donc essentiel, enifiant sans doute dans l'indéniable, à faire revivre l'obsède tant le cinéma contemporain, trop doué aussi pour ces indépendants qui sont tout seuls, sans véritable soutien, grâce aux acteurs (Eric Bana, Reese Witherspoon, Benicio Del Toro...), à la fin des repuis de Pynchon et des séquelles. Il y a une enquête dans ce film d'enquête, mais pas de l'enquête — « What's in a Name? » — se d'entendre Sportello, Bugs Bunny —, un comédie qui évoque plus le cinéma de Robert Altman. Thomas Anderson n'avait pas l'humeur de son mentor portello étant la version du Marlowe dilettante, nommée dans *Le Privé* (et *Le Crime*), détective somnambule aussi dans un monde des crocs sans envergure, pompeux et d'images sans

n de Pynchon et le film aussi des portraits de Los Angeles, de ses cultures, de sa violence, et des mythes avec lesquels elle se shooote, là où Anderson, à force de grosses planches dans son cadre, ne laissant à ses grands mouvements des personnages des rappontins de l'illusionnisme. Contrairement à ses amis Anderson se loge, dans une perspective et se contente d'un récit qui, au contraire de la poque sur laquelle tout a été écrit et filmé. Et cette histoire d'aujourd'hui, qui n'a pas encore pu se déplier, part ici à la recherche d'une aventure d'une odyssee aussi étrange que celle de l'Amérique vainqueur. Enfin, Martin Scorsese, qui a été l'un des derniers réalisateurs des années 1980 (ici, dans *Le Crime de l'abbé Fougner*) dans le rôle d'un réalisateur qui n'aurait sans doute mieux fait que de faire un sonnage de Sporello, l'humour, la plasticité de jeu entre les deux acteurs, l'élancolie, là où Joaquin Phoenix est trop conscient de son rôle et trop conscient de ses effets.

Jean-Baptiste Thoret



TOUT BOWIE EST À PARIS !

A près New York, Londres et Berlin, l'arrivée de l'exposition « David Bowie is » à la Philharmonie de Paris, au parc de la Villette, depuis le 3 mars jusqu'au 31 mai, débute par une brillante création, qui est une performance, une chorégraphie et un concert dans l'univers du chanteur. C'est un voyage dans la galaxie artistique de la star du glam rock. Avec une direction musicale de Pierre Le Bourgeois digne des meilleurs concerts de Bowie, vous écoutez les titres fondateurs de son succès. La mise en scène de Philippe Decouflé est rock'n'roll, époustouflante, splendide et aérienne, avec la compagnie DCA. Fan ou pas, changez votre univers le temps d'un concert, passez voir, écouter, rire et redécouvrir David Bowie ! La question est : Bowie sera-t-il là ? David Bowie is...

CHARLIE HEBDO : Comment es-tu arrivé à ce projet ?

► **Pierre Le Bourgeois, directeur musical** : Avec Philippe Decoufle, à un beaucoup travaillé depuis cinq ans. Lorsque la proposition de cette création musicale originaire autour de Bowie par la Philharmonie de Paris est arrivée, nous avons été enthousiastes. Le choix des morceaux a été de privilégier le fantasme Bowie autour de l'époque pop, l'icône géniale, le créateur du glam rock. Il y a eu une grande effervescence autour de Bowie et nous avons voulu la mettre en scène.

Que préfères-tu chez Bowie ?

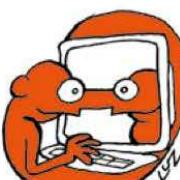
Qui précéderait-tu dans Bowie ?
Sa volonté populaire, qui est la chose la plus sophistiquée. C'est un expressionniste qui a voulu après être une star. Lorsqu'il va alors chercher Nile Rodgers, c'est pour exploser en fait le Bowie d'avant. Tout créateur est fascinant, mais lui a plus d'un titre par ses évolutions et son génie. Il est toujours vivant et il a disparu. Il est un concept à l'Andy Warhol. Par ailleurs, il a fait naître la consommation comme un art avec ses succès populaires. J'ai relevé sa musique, et c'est hallucinant d'arrangements subtils et de richesses, surtout à son époque berlinoise.

Comment est composé l'orchestre de ce concert ?
Nous avons pris trois chanteuses capables de reprendre l'univers de Bowie, car nous n'avons pas trouvé de chanteur pouvant reprendre exactement les techniques de Bowie. Sophie Hunger, Johnny Beth (Savages) et Jeanne Added. Mon groupe est « Animaux vivants », avec Peter Corser, Germain Fauquet, Étienne Gaillot, Marcello Giuliani, Christophe Rodomisto. Le travail a été très riche, car nous sommes en harmonie avec les *performers* et danseurs de la compagnie DCA.

Comment avez-vous conçue cette création ?

► **Philippe Decoufle** : C'est mon premier concert ! C'est une commande de la Philharmonie de Paris. Je voulais mélanger les concepts des concerts avec des cages de danseuses, le côté aérien du cirque, garder les clichés des live, pour ces musiques démentes et riches de Bowie.

J'ai eu aussi l'idée de faire vivre les pochettes des disques de Bowie ! Elles ont encadré ma jeunesse et j'avais envie d'être lui, de m'identifier à ces superbes photos d'albums. Bowie est vivant malgré son absence. Il est un personnage de bande dessinée.



► L'ENVERS DU NET

L'EFFET SNOWDEN

Pan ! Dans les dents ! C'est ce qu'a dû penser Edward Snowden en regardant la cérémonie des Oscars dans son refuge moscovite. Le lanceur d'alerte, qui a révélé la surveillance tentaculaire de la NSA, l'Agence nationale de sécurité américaine, a beau être accusé dans son pays d'espionnage, de vol et d'utilisation illégale de biens gouvernementaux, il n'empêche que *Citizenfour*, le film de Laura Poitras dont il est le personnage central et qui sort aujourd'hui en France, a été élu là-bas meilleur documentaire de l'année.

Il y a deux effets Snowden. Le premier, le plus visible, c'est le coup de bambou : quoi qu'on fasse en ligne, les grandes oreilles de la NSA auront tôt ou tard les moyens de le savoir. C'est, en gros, ce qui ressort de plus d'un an et demi de révélations, à coups de présentations PowerPoint moches, estampillées « secret défense ». À croire qu'il n'existe pas une seule zone de l'Internet, un seul point de passage, un seul siège de données où l'agence américaine ne soit pas allée fourrer son nez.

Alors quoi, on lâche l'affaire ? Pas forcément. L'autre effet Snowden, c'est d'avoir étayé ce que pas mal d'experts en sécurité informatique, et beaucoup de militants des libertés numériques, disent depuis des années : oui, l'Internet est troué de partout, oui, nous confions beaucoup trop de données personnelles aux mastodontes de la Silicon Valley et, oui, il y a des moyens de se protéger. Depuis un an et demi, le débat a le mérite d'être posé franchement, et on va un peu aussi naître ou grandir des logiciels sécurisés un peu plus adaptés aux utilisateurs lambda. Pour inverser la tendance, il faut déjà savoir ce qu'on affronte.

on airone.
Judith Miller

Propos recueillis par Patrick Pelloux
Dessins : Luz

Dessins : Luz

POUR NE PAS PAYER L'IMPÔT

► PAPIER BUVARD ROBERT MCCLIAM WILSON

MÊME PAS PEUR

Vous avez peur, vous aussi ?

La peur est tellement moderne. La peur est si XXI^e siècle. Dans ce monde riche et développé où nous sommes pourtant plus en sécurité que jamais, où nous avons la plus longue espérance de vie de l'histoire de l'humanité, nous nous dissolvons tous en flaques de trouille.

Les attaques contre *Charlie* et contre l'Hyper Cacher sortent tout droit du *Manuel du phobique* — l'escalade finale d'un cauchemar intime. Paris crée d'angoisse. Une terreur, une insécurité de tiers-monde se sont abattues sur nos peuples surprotégés.

Et maintenant tout le monde a la trouille. La peur est devenue notre émotion dominante. L'interface de notre compréhension du monde. La peur commence à nous changer au niveau de notre ADN. Moi d'abord. Surtout moi. Parce que j'ai tout le temps peur, moi. Et quand il ne sais pas de quoi avoir peur, j'ai peur de l'absence de peur.

Je suis profondément, multiplement, phobique. Je suis à la fois claustrophobe et agoraphobe. Je ne peux ni sortir ni rester à l'intérieur. Évidemment, je suis paralysé par le vertige, terrifié par les araignées, et hors de question de monter dans un avion. Mais, parfois, j'ai aussi peur du fromage, des télévisions ou des bicyclettes. J'ai ma fidèle base de phobies permanentes. J'en allège la monotony grâce à une série de visiteuses sporadiques (le papier, les fleurs, les Égyptiens, etc.). Je me réveille dans *me sentir* phobique. Peut-on se sentir phobique ?

Parfois, avoir super peur, c'est comme vivre dans une ville étrangère dont vous ne parlez pas la langue. Le moindre échange relève de l'exploit. La grammaire, la syntaxe de la peur, est impénétrable, obscure et certainement pas transactionnelle.

Aujourd'hui, par exemple, je subis un éventail complexe de banales peurs morbides et d'allergies

morales quotidiennes. Comme d'habitude, je suis à fond niveau agiophobie, dextrophobie, idéophobie, mnémophobie, poinéphobie et théophobie. Ce qui se traduit grossièrement par : peur de la douleur, peur des objets placés à droite du corps, peur des idées, peur des souvenirs, peur des châtiments. Et peur de Dieu. (Je me dois de signaler que, pendant ce temps, je suis également profondément onomatopéophobe : je souffre d'une irrésistible terreur des noms.)

Je suis capable de ranger mes peurs en suivant le putain d'ordre alphabétique (si j'en trouve le courage). Il y a la banale et prévisible caligynéphobie, la peur des belles femmes. La sensation permanente d'hédonophobie, la peur panique de ressentir du plaisir ! Hélas pour moi, je ne me débarrasse jamais non plus de mon ihyphalophobie, la peur d'un pénis en érection : en voir un, y penser ou, pire, en avoir un !

À la glorieuse lettre « K », nous avons la korrigaphobie, la peur des lutins, et la kosmophobie, la peur des phénomènes cosmiques. N'oublions pas les méticuleuses jumelles, ommétophobie et onérophobie, respectivement peur des yeux et peur des rêves.

Et puis, ça va sans dire, je suis phobophobe : radicale phobie des phobies.

Cela dit, je pense que mon vrai problème, c'est ma panophobie. Ça me semble clair quand je vois l'homme atterré qui vit dans le miroir de ma salle de bains. Grosse, grosse dose de panophobie là-dedans. Carrément panophobie, le type.

Ouais. Vous avez deviné. Moi, j'ai peur de tout. J'ai honte — et je suis aussi un peu fier — de dire que je suis l'écrivain le plus lâche du monde. Mais vous savez le plus bizarre ? J'ai pas vraiment la trouille d'écrire dans *Charlie Hebdo*. Chuis pas Charliephobique, moi... Qui l'eût cru ?

LA CRÉMATION EXPLIQUÉE AUX JEUNES

Dans le cadre du stage obligatoire d'instruction civique, afin de sensibiliser les jeunes à ces dououreuses questions de fin de vie dont on ne se préoccupe jamais assez, le ministère de l'Education nationale lance la campagne « Une crémation pour un sourire », dont les grandes lignes sont détaillées ci-après.

L'initiation à la crémation, d'une durée de trois heures à répartir sur l'année, sera obligatoire à l'école primaire dès la prochaine rentrée. Harmonieusement placée dans le cursus entre une visite aux Invalides et le challenge académique « Avec Titeuf, je dessine le cimetière de demain », cette formation initiale va préparer les jeunes esprits à aborder dès la sixième les thèmes plus profonds contenus dans ce cheminement citoyen. Utilement soutenus par l'outil pédagogique interclasses « ABC Crémation » et par le site Internet cremation.gouv.fr (qui totalise déjà plus de 100 000 visiteurs vivants par mois, cocorico !), les instituteurs auront à cœur de dissiper certains malentendus et clichés. « La crémation, parlons-en ! » devra être le mot d'ordre, pour toujours plus d'écoute et de partage, à cet âge où tout se joue.

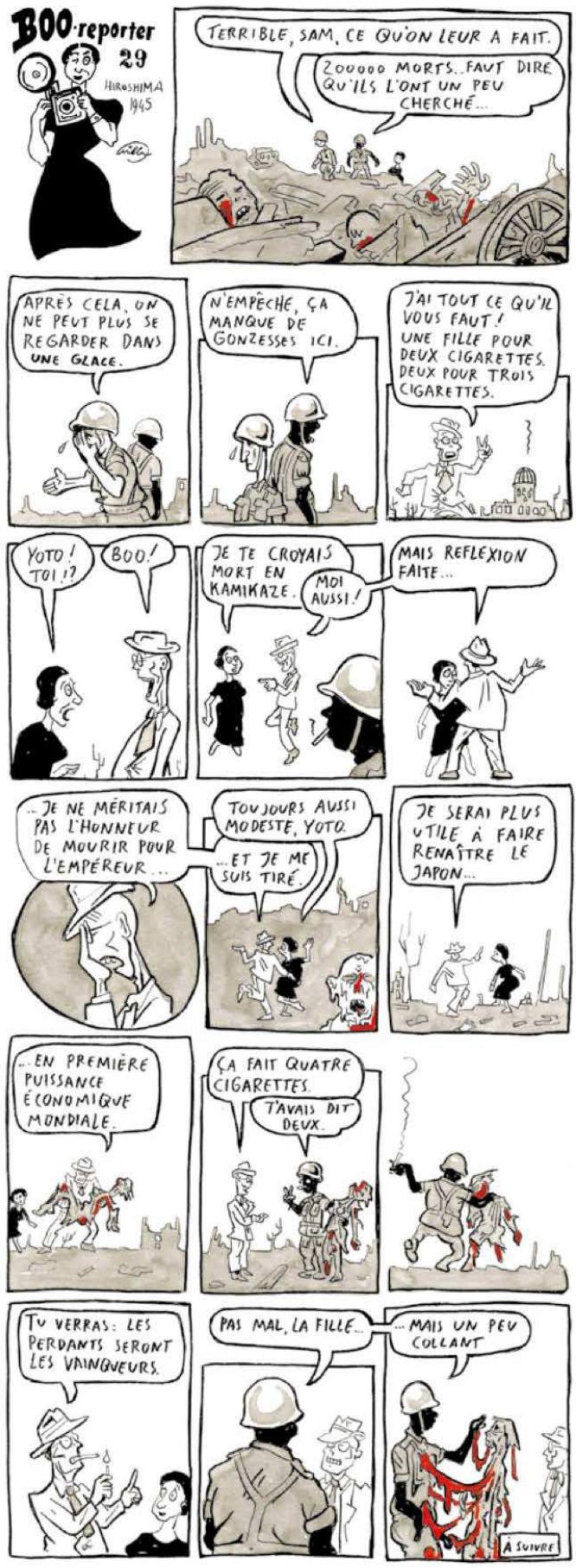
Au collège, il revient à chaque directeur d'études d'adapter le cursus crémation au niveau socioculturel de ses élèves, les multiredoublants devant bénéficier d'une formation supplémentaire en raison de leur âge, plus proche statistiquement de la fin de vie. Les collèges classés en ZNDA (zone de non-droit d'avenir), théâtres de bien des chahuts regrettables, souvent dangereux, parfois letaux, profitent d'une formation accélérée, en vertu du principe de l'égalité devant le croque-mort.

Thème du premier module : « Loin des idées reçues, la crémation ne fait pas mal. »

Il conviendra de le prouver en organisant des expériences encadrées par l'enseignant des SVT, et aussi, c'est impératif, une visite au crématorium. Car la crémation ne doit pas être pure théorie coupée des réalités, au risque de produire des élèves en échec une fois lâchés dans la nature. Dans cette optique, sur une classe de trente-cinq élèves en moyenne, avec quatre grands-parents par élève, des oncles, des tantes à foison, il est inconcevable qu'un décès familial ne survienne pendant l'année scolaire. Le jeune sera encouragé à partager son macchabée personnel avec toute la classe, en invitant ses camarades aux cérémonies funèbres. Plus de solidarité pour plus de citoyenneté.

Au lycée, on enchaînera par des considérations plus techniques : quels sont les tissus qui brûlent le mieux et pourquoi ? Un alcoolique se consume-t-il plus vite que les autres ? Quels dégagements dans l'atmosphère de CO₂, de plomb, de mercure ? Que devient la rotule en titane ? Les mathématiques pourront reprendre à leur compte des problèmes de proportionnalité relatifs à la densité consommé/résidu restant, quant à la physique, elle s'intéressera aux échanges thermodynamiques chaud-froid, et, pour les terminales, à la variation d'entropie, particulièrement visible dans le cadre d'un four crématoire moderne. Pluridisciplinarité — ce mot sonne juste quand on parle crémation.

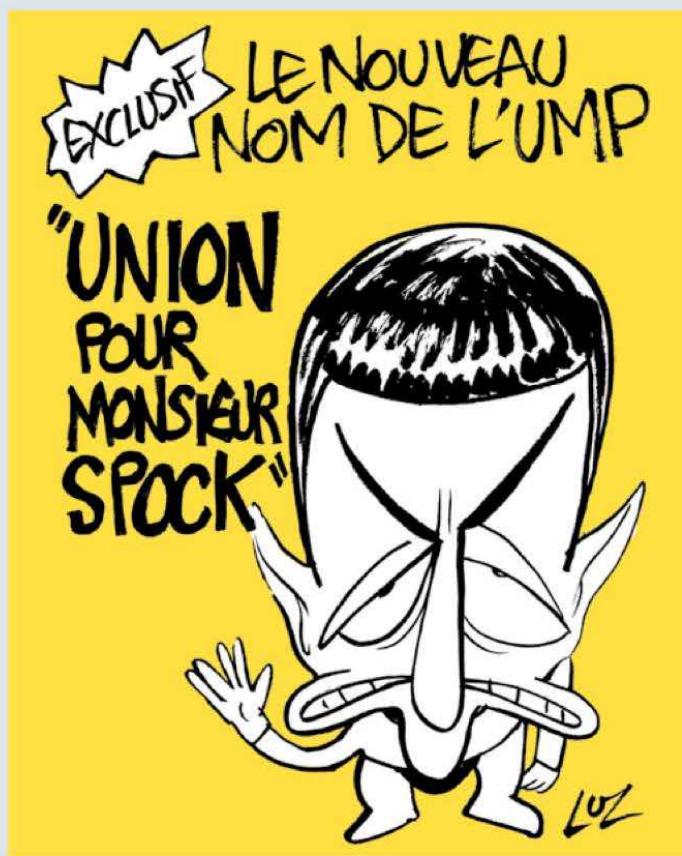
« La famille doit-elle assumer seule la crémation des personnes en situation de寿poids ? » Tel pourrait être le sujet de philosophie posé au bac — belle manière de conclure une scolarité exemplaire. Véritable carrefour pour le débat républicain, enjeu économique créateur d'emplois difficilement délocalisables, la crémation mérite une place dans les cartables de nos bambins !



DRONES PARTOUT JUSTICE NULLE PART



CHARLIE HEBDO LES COUVERTURES AUXQUELLES VOUS AVEZ ÉCHAPPÉ



SCIENCE

Mort de Spock. Conformément à ses dernières volontés, ses cendres seront dispersées au-dessus du Futuroscope.

ÂME SLAVE

Un opposant russe assassiné devant le Kremlin. Poutine a un alibi : il était au bistro avec Depardieu.

GUERRE

Cessez-le-feu respecté en Ukraine : les séparatistes n'ont tiré aucun coup de canon contre les troupes russes.

MODERNITÉ

Le ministre de l'Intérieur veut réformer l'islam de France. Désormais, les mosquées pourront ouvrir le dimanche comme Mr Bricolage et Mondial Moquette.

DOLCE VITA

Succès d'un traitement préventif contre le sida. Super ! On va enfin pouvoir se taper à nouveau des singes verts !

MIGRATIONS

Record de réfugiés dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale. Sans compter tous les militants de l'UMP qui partent se réfugier au FN.

MOINS 50 %

Une Française enlevée au Yémen. Tant pis pour elle, elle va encore rater les soldes.

TRANSFUGE

Ribéry songe à prendre la nationalité allemande. Parce qu'il croit toujours que le Deutsche Mark est plus fort que le franc.

EXIL SANITAIRE

Les franchises européennes de McDo sont installées au Luxembourg pour payer moins d'impôts. Du coup, les Luxembourgeois s'exilent en France pour manger moins de merde.

ENTRETIEN CONSEIL

Quatre parlementaires français sont allés à Damas rencontrer Bachar. Ils lui ont demandé comment il était pour gagner les élections à chaque fois.

VISHNOUCARE

L'Inde veut créer un système de Sécurité sociale. Le bain de bouse de vaches sacrées dans le Gange sera remboursé.

DÉCONFLÉS

Menaces d'attentats de Daech dans les supermarchés occidentaux. Les mousquetaires de la distribution demandent la protection de la police.

ÉPIDÉMIE

200 000 morts en Syrie. Bachar al-Assad s'explique : « C'est bien la preuve que le vaccin contre la grippe n'est pas au point. »

ÉCOTAXE

Hollande aux Philippines pour lutter contre le réchauffement climatique : « Au moins, là-bas, il n'y a pas de Bonnets rouges. »

SONDAGE

82 % des Français se disent fiers d'être français. Le slogan « Je suis Charlie » bientôt remplacé par « Je suis français ».

LA RUMEUR INTERNET DE LA SEMAINE

82 % des Français se disent fiers d'être français. Le slogan « Je suis Charlie » bientôt remplacé par « Je suis français ».